

# LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 2

MONTRÉAL, LES SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 JANVIER 1997

4 CAHIERS - 1,97\$ + TPS + TVQ

**LES ARTS**

Le retour de l'Oiseau de nuit, page B 1



**LES LIVRES**

Les Journaux du papa de Zazie, page D 1



**POLITIQUE**

Un Bouchard discret et solidaire, page A 5

**IDÉES**

Spécial Normand Hudon, page A 9



**PERSPECTIVES**

## La charrue... derrière les bœufs

Après moult tergiversations, le sort de la Bibliothèque nationale du Québec est enfin lié à un projet, un concept, une idée: une Grande Bibliothèque du Québec. On y aura mis le temps pour convenir de ce qui est de plus en plus difficile à faire admettre: la culture ne saurait être éternellement et impunément subordonnée à l'économie et à la politique.

Nous avons un problème avec les bibliothèques au Québec. C'est de l'histoire ancienne qui remonte au tournant du siècle. On s'interrogeait alors sur la nécessité de voir s'ériger une «grande bibliothèque» à Montréal tout juste avant de construire la bibliothèque Saint-Sulpice, inaugurée en 1915, l'un des édifices qu'occupe actuellement la BNQ.

Fondée en 1967, «notre bibliothèque nationale» a, de son côté, très vite connu des problèmes d'espace en raison notamment de la loi du dépôt légal, qui l'oblige à conserver deux exemplaires de toute publication produite sur le territoire québécois.

Le problème de la relocalisation de la Bibliothèque nationale, qui s'éparpille sur quatre sites, n'est donc pas nouveau. Il y a dix ans, la ministre des Affaires culturelles, Lise Bacon, semblait déterminée à résoudre le problème de la partition des services de la BNQ, mais on attend toujours les fruits de cette volonté politique. Également en 1987, le rapport de la Commission d'étude sur les bibliothèques publiques, que dirigeait l'actuel président de la BNQ, Philippe Sauvageau, soulignait l'état pitoyable du réseau des bibliothèques municipales au Québec...

Dix ans plus tard, force est d'admettre que notre problème avec les bibliothèques demeure entier. En mars, un colloque se penchera sur le triste avenir de nos bibliothèques publiques pour tenter encore une fois de détourner l'attention du béton et des stations de métro. Parce que l'important au Québec, voyez-vous, c'est la revitalisation d'un édifice commercial, alors qu'ailleurs, l'événement, c'est le livre, le lecteur, la culture. La TGB de France vient d'ouvrir et la British Library a déménagé. Nos cousins européens font la fête autour de ces hauts lieux de partage du savoir. La bibliothèque québécoise, elle, se cherche, quelque part entre le centre commercial et l'hôtel de ville...

Les récentes péripéties de ce dossier laissent voir ce qui a toujours manqué à la BNQ: un projet. C'est-à-dire celui de considérer d'abord et avant tout la bibliothèque comme lieu culturel et non pas de recycler un lieu, culturel ou non, pour y déménager la bibliothèque. Il y a un an, la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, faisait connaître son appui à une fusion de services entre bibliothèques, bref à l'idée d'une Grande Bibliothèque du Québec. Douze mois et des dizaines d'heures de rencontres de divers comités auront toutefois été nécessaires pour en faire enfin un objectif de travail, un concept à développer.

Entre-temps, les intérêts les plus divers auront fait valoir leur point de vue en oubliant bien souvent, et malheureusement, les livres et les lecteurs. Tout l'épisode de l'ancien magasin Simpson apparaît maintenant comme un traquenard où l'art, précisément, en aurait fait les frais. Des promoteurs et le maire de Montréal ont cherché à convaincre tout le monde qu'il fallait boucher à tout prix la plaie béante du centre-ville sans tenir compte de la vocation du site et, à l'inverse, des besoins réels d'une Bibliothèque nationale qui reçoit annuellement 35 000 visiteurs et de ses très éventuels colocalitaires.

Ce brouhaha autour de Simpson aura du moins servi à attirer de nouveau l'attention vers l'édifice désaffecté de huit étages, si bien qu'une offre d'achat sérieuse est présentement à l'étude.

Libérée d'une tentative de détournement immobilier, la BNQ pourra maintenant se concentrer sur les livres et les lecteurs. Revenue à des ambitions plus modestes, la Ville de Montréal voudra peut-être laisser sa bibliothèque discuter avec la BNQ d'un réel partage d'un espace commun consacré aux livres et aux lecteurs. Ayant de nouveau voix au chapitre, les bibliothèques universitaires pourront également espérer partager un lieu multifonctionnel, toujours dans le but d'offrir de meilleurs vitrines aux livres et de meilleurs services aux lecteurs.

Bref, un projet porteur et rassembleur comme celui de la Grande Bibliothèque devient soudainement un élément majeur de la politique culturelle du gouvernement au moment où l'on croyait que tout ce qui n'est pas économique et commercial était devenu tabou. La ministre Beaudoin devrait d'ailleurs en profiter pour nous faire connaître bientôt sa politique du livre et de la lecture.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

## Mon pays...

Le sud-ouest du Québec a connu hier sa première chute de neige importante, qui a laissé au sol entre 20 et 25 cm de neige. Cette dépression a poursuivi sa route vers l'est de la province en soirée, où l'on attendait des accumulations encore plus importantes. Partout, les routes, de même que les autoroutes, étaient enneigées, glacées par endroits, et la visibilité y était de passable à nulle en raison de la poudrière. Ces conditions ont entraîné de nombreux accrochages, carambolages et sorties de route, notamment sur l'autoroute des Cantons de l'Est, sur le pont Lavolette et sur l'autoroute 20. La route 138, entre Baie-Saint-Paul et Tadoussac, a été fermée aux camions lourds.

Ci-contre, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, des Montréalais goûtent à leur première véritable bordée de l'hiver.



Mario Cloutier

## L'UQAM et l'UdeM activent leur rapprochement

Leur collaboration s'élargit dans le but de préserver «un centre universitaire francophone très fort»

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

Le grand rapprochement entre l'UQAM et l'Université de Montréal présente des risques au plan de l'uniformisation, mais c'est un rapprochement obligé: «Nous ne sommes plus capables financièrement d'être tout à fait autosuffisants», dit la rectrice de l'UQAM, Paule Leduc. Or, il faut préserver à Montréal un centre universitaire francophone très fort.

C'est donc véritablement pour préserver le cœur universitaire francophone de la métropole, au moment où les problèmes financiers des universités s'aggravent, que les deux universités ont annoncé en décembre qu'elles exploiraient de «nouveaux domaines possibles de collaboration».

Harmonisation de cours et de programmes, partage de services, embauche concertée de professeurs, mise en commun des acquisitions pour les bibliothèques, bref, «tout est possible», ajoute la

nouvelle rectrice de l'UQAM, y compris à plus long terme une planification conjointe des programmes universitaires.

Cette entente de collaboration a surpris bon nombre d'observateurs, qui voyaient plutôt les deux institutions montréalaises comme étant en concurrence féroce.

Mais dès l'entrée en poste de Paule Leduc, l'été dernier, le recteur de l'Université de Montréal, René Simard, la contactait

VOIR PAGE A 10: UQAM

**Montréal**

## Les libéraux ont l'œil sur l'hôtel de ville

La crise à l'hôtel de ville de Montréal continue d'alimenter commentaires et spéculations. Le week-end sera fertile en tractations en attendant la séance du conseil de lundi. Voir notre autre reportage en page A 10.

PIERRE O'NEILL  
LE DEVOIR

Les libéraux de Daniel Johnson lorgnent l'hôtel de ville de Montréal et se préparent intensément aux prochaines élections municipales.

Les difficultés qu'a éprouvées le maire Bourque ces derniers mois ont amené les stratèges du PLQ à conclure que le prochain scrutin municipal pourrait survenir plus tôt que prévu.

Les deux dernières administrations de Montréal étaient d'obédience et de source péquistes. Le RCM, qui a permis à Jean Doré de se faire élire à deux reprises, était en fait une filiale du Parti québécois. Début des années 70, M. Doré était l'attaché de presse de René Lévesque.

Au sein de la coalition Vision Montréal, les éléments péquistes sont nombreux et ont apporté une contribution déterminante dans l'implantation de la machine qui a conduit le parti à la victoire électorale. Pierre Bourque est d'ailleurs l'ancien président de l'association péquiste de la circonscription de L'Assomption.

Déterminés à enlever la mairie au PQ, les libéraux se sont mis au travail et l'organisation électorale qu'ils sont en train de mettre sur pied aura des ramifications dans tous les quartiers.

Tout indique que l'on assistera sous peu à la naissance d'un nouveau parti municipal, qui fera la lutte au RCM et au Parti Vision Montréal.

Dans un deuxième temps, les libéraux se sont mis à la recherche d'un aspirant-candidat, dont la transcendance des qualités puisse assurer une victoire, même contre les plus redoutables adversaires. Confirmant cette semaine au Devoir qu'il a été contacté, le député libéral de Lafontaine

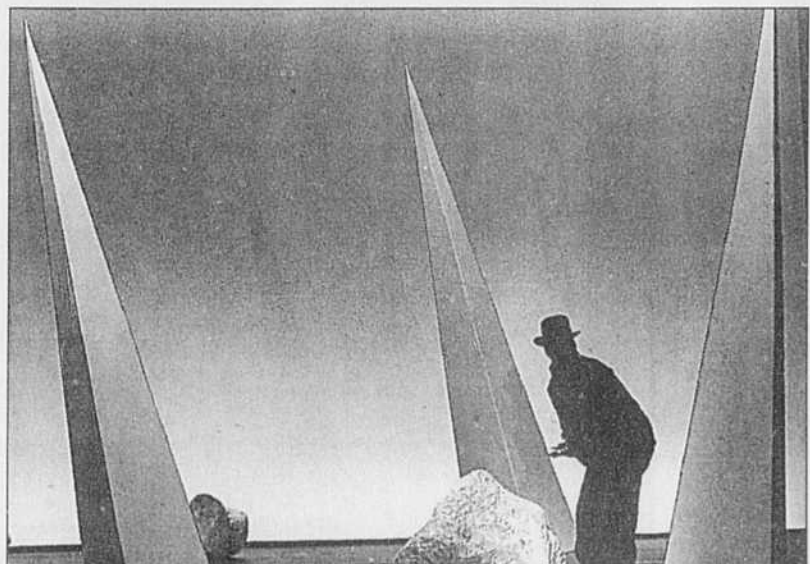
VOIR PAGE A 10: MONTRÉAL

**ÉCONOMIE**

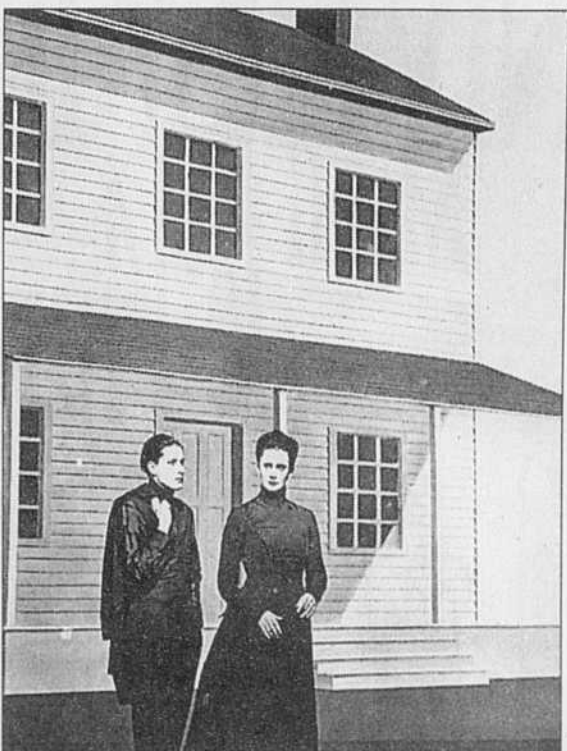
## Les élections chez Desjardins

Dans dix jours, les 31 personnes qui composent le conseil électoral du Mouvement Desjardins auront à élire ou réélire un président. Le second mandat de Claude Béland prendra fin aux assemblées générales qui auront lieu en mars. Pour l'heure, deux candidatures sont déclarées, celles de M. Béland et de Jocelyn Proteau, le président de la plus importante fédération régionale, celle de Montréal et de l'Ouest-du-Québec. Personne n'ose prédire qui va l'emporter, mais à la base, dans les caisses populaires, on se sent un peu loin de l'action et on hésite à prendre parti.

■ Lire notre reportage, page C 1



Images de l'odyssée rock de Bob Wilson. Ci-dessus, le monde froid et minéral d'une société du futur. Ci-contre, Nick et Priscilla, les deux «héros» de Time Rocker, qui sont partis à la recherche du docteur Procopius, à bord du Big Fish, étrange machine en forme de tête de poisson, avec lequel ils parcourent le temps et l'espace.



## Une magistrale odyssée rock

Sur des chansons de Lou Reed, Bob Wilson raconte l'histoire du temps dans Time Rocker

CHRISTIAN RIOUX  
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

Àu début, il n'y a qu'une page de papier journal qui traîne sur scène. Une vieille page jaunie, toute froissée, qui raconte son petit moment d'histoire, vite oublié. A la fin, lorsque le rideau retombe, la page est toujours là. Le vent l'a simplement déplacée du côté cour au côté jardin. Comme un témoignage de la fugacité des choses.

Entre les deux, Bob Wilson nous aura transportés pendant deux heures trente du salon victorien d'un savant fou à une fumerie d'opium de la Chine impériale, d'une chambre d'étudiants du Kansas à une cérémonie religieuse de l'Égypte ancienne, d'une caverne préhistorique au monde froid et minéral d'une société du futur.

L'opéra rock Time Rocker que signe l'enfant terrible du théâtre contemporain à l'Odéon de Paris est le dernier volet d'une trilogie. L'œuvre amorcée en 1993 avec The Black Rider (sur des chansons de Tom Waits et un livre de William Burroughs) s'était poursuivie avec Alice in Wonderland, conçu à partir du livre de Lewis Carroll. Pour son dernier épisode, Wilson s'est associé au grand manitou du Velvet Underground, Lou Reed, dont le der-

nier album (Set the Twilight Reeling) a remporté un étonnant succès en Europe. Il s'est aussi adjoint le poète noir Darryl Pinckney qui a réalisé pour Wilson, il y a deux ans, une adaptation scénique d'Orlando de Virginia Woolf.

En amenant ainsi l'Amérique en Europe (l'œuvre a été jouée pour la première fois à Hambourg en juin dernier), Wilson crée une magistrale ode au temps. Le prétexte est, comme il se doit, une histoire simplette et romantique. Après la découverte d'une main coupée dans la bibliothèque du docteur Procopius qui a disparu, Nick et Priscilla partent à sa recherche. Ils montent à bord du Big Fish, étrange machine en forme de tête de poisson, avec lequel ils parcourent le temps et l'espace.

En 30 scènes qui se télescopent en une sorte de zapping effréné, le temps va se défaire. L'histoire abrégée de Darryl Pinckney va exploser pour ne plus laisser place qu'aux sublimes images de Wilson et aux poignantes chansons de Lou Reed. Même le futur passe, disent les héros de cette comédie musicale postmoderne. Comme si toute l'histoire du monde se cachait dans

VOIR PAGE A 10: ROCK

**MÉTÉO**

|   |   |
|---|---|
| <b>Montréal</b><br>Nuageux avec éclaircies.<br>Max: -7 Min: -13 | <b>Québec</b><br>Faible neige.<br>Ciel variable<br>Max: -8 Min: -15 |
|---|---|

Détails, page C 8

**INDEX**

|                     |                    |
|---------------------|--------------------|
| Agenda..... D 6     | Idées..... A 9     |
| Annonces..... C 9   | Livres..... D 1    |
| Les Arts..... B 1   | Le monde..... A 6  |
| Avis publics .. C 6 | Les sports... C 10 |
| Bourse..... C 4     | Montréal..... A 3  |
| Économie..... C 1   | Mots croisés.. C 8 |
| Éditorial..... A 8  | Politique..... A 5 |



## • LES ACTUALITÉS •

### Le juge Therrien est suspendu

La mesure s'applique tant que durera l'enquête du Conseil de la magistrature

ROLLANDE PARENT  
PRESSE CANADIENNE

Le juge Richard Therrien de la Cour du Québec, condamné en 1971 relativement à la Crise d'octobre, a été formellement suspendu de ses fonctions par le Conseil de la magistrature du Québec jusqu'à la conclusion de l'enquête amorcée à son endroit. Il continuera cependant de toucher son salaire de 113 000 \$.

Le principal intéressé a appris cette décision hier au moment du début des travaux d'un comité de cinq membres mandatés par le Conseil de la magistrature du Québec pour étudier une plainte le concernant déposée par le ministre de la Justice du Québec.

Selon les informations obtenues, le Conseil de la magistrature du Québec a pris cette décision, mardi, au cours d'une réunion statutaire.

Le juge Therrien continuera de toucher son salaire. «La loi est ainsi faite. Le Conseil de la magistrature n'a pas à lui retirer son salaire», a expliqué la secrétaire du conseil, Carole Richard. «Il ne faut pas voir un geste punitif mais préventif», a-t-elle ajouté. De concert avec la direction de la Cour du Québec, le 13 novembre, il avait été convenu que le juge Therrien n'amorcerait aucune nouvelle cause mais qu'il s'occuperait de terminer la rédaction des jugements en cours.

Ce *modus vivendi* a été établi dès que la décision du ministre de la Justice, Paul Bégin, de porter plainte contre le juge Therrien a été rendue publique.

Le ministre Bégin estime que le juge Therrien est inhabile à exercer sa fonction du fait qu'il a déjà été condamné en 1971 à un an de prison pour avoir aidé à cacher des felquistes, notamment, et qu'il n'en a rien dit à un comité de sélection étudiant la candidature d'avocats pour le poste de juge.

En défense, le juge Therrien en poste à la Cour du Québec depuis septembre 1996 a fait valoir qu'il n'avait pas l'obligation de dévoiler des erreurs commises il y a plus de 25 ans et pour lesquelles il a obtenu le pardon en 1984.

Quoi qu'il en soit, hier, son avocat Jean-Claude Hébert a tenté de convaincre le comité du Conseil de la magistrature d'entendre et de trancher sa requête en irrecevabilité avant d'amorcer le fond du débat sur la plainte proprement dite.

M. Hébert suggère que le comité fasse d'abord un examen préalable de la plainte pour voir s'il constitue bel et bien le forum approprié.

Au nom du ministre de la Justice, M. Robert Mongeon a soutenu que la tendance générale veut que la cause soit entendue en entier et que la question soit vidée. Si le comité accédait à la demande de M. Hébert, M. Mongeon prévoit que la cause s'étirera sur plusieurs années en raison des risques d'appels multiples, d'une partie comme de l'autre, sur l'étendue du pardon et la confidentialité du processus de nomination des juges, entre autres.

«La paralysie des travaux du comité d'enquête n'est pas le but recherché», a-t-il dit.

Les parties se retrouveront devant le comité présidé par le juge Jacques Lachapelle, de la Cour du Québec, à compter du 5 février.

### Arrivée controversée de la pilule minceur

La compagnie Servier minimise les risques d'hypertension pulmonaire attribués à son produit

La pilule anti-obésité au Québec fait une entrée controversée au Québec. Même si des études ont mis en lumière les risques que le Redux entraîne une maladie souvent mortelle, le géant pharmaceutique français Servier soutient que les bénéfices médicaux de son produit surpassent de loin ses inconvénients.

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Avec une équipe d'experts, la compagnie pharmaceutique Servier est venue défendre hier à Montréal son produit miracle anti-obésité, toujours largement restreint d'accès en France. Après des records de ventes inégalés aux États-Unis, on espère maintenant faire avaler la pilule Redux aux Québécois.

Le directeur général de Servier Canada, le Dr Michel Fallet, a soutenu hier que l'obésité était maintenant considérée par l'Organisation mondiale de la Santé comme une maladie, une véritable «épidémie», affectant «plus de 100 millions de personnes» dans le monde.

Seul produit coupe-faim dont l'usage est indiqué à long terme, la dexfenfluramine, vendue ici et aux États-Unis sous le nom commercial de Redux, doit être considéré comme un «progrès majeur» dans le traitement de l'obésité, chez les personnes ayant un indice de masse corporelle (IMC) supérieur à 30, a-t-il fait valoir. A titre d'exemple, une personne de 5 pieds 3 pouces pesant 165 livres possède un tel indice de masse corporelle.

#### Des risques jugés minimes

Mais le représentant de Servier a laissé à d'autres experts le soin de répondre à l'étude d'un médecin montréalais publié par le *New England Journal of Medicine* l'été dernier, qui démontre que le Redux peut augmenter jusqu'à 30 fois le risque de développer l'hypertension pulmo-

naire, une maladie mortelle dans 50 % des cas.

«Sur deux ans, on a rapporté 95 cas d'hypertension pulmonaire, on parle d'un ou deux cas par million d'individus. La relation de cause à effet n'a pas été établie. Mais il y a lieu de s'en préoccuper puisqu'il semble y avoir une certaine association», a dit le Dr Jean-Pierre Després, directeur du centre de recherche sur les lipides du CHUL de Sainte-Foy. En fait, on espère vendre le Redux à 52 millions d'Américains obèses.

Selon ce dernier, il faut mettre dans la balance le fait que l'obésité augmente le risque de développer des maladies chroniques, telles l'hypertension, le diabète, l'hyperlipidémie. Aux États-Unis, l'obésité entraînerait 300 000 décès par an, et environ 30 000 au Canada où le tiers des hommes ont un IMC de 30, soutient-il.

«Si l'obésité n'était qu'un problème esthétique, il n'y aurait pas lieu de s'inquiéter. Mais les maladies cardiaques sont le tueur numéro un au pays. Lorsqu'on évalue les risques minimes de développer l'hypertension pulmonaire, il est clair que les avantages du Redux sont supérieurs aux inconvénients», souligne le Dr Després.

L'inventeur de ce produit et détenteur du brevet qui l'a rendu riche, le Dr Richard J. Wurtman, soutient que le risque de souffrir d'hypertension pulmonaire par le Redux est aussi minime que celui qu'une femme enceinte décède en accouchant ou qu'un enfant meure d'une réaction aux antibiotiques. «Or les gens ne s'empêchent pas d'avoir des enfants ou de prendre des antibiotiques», a imaginé celui qui a découvert que ce produit agissait sur le niveau de sérotonine dans le cerveau, entraînant ainsi le sentiment de satiété.

Selon une étude sur la dexfenfluramine réalisée auprès de 800 personnes, les obèses ont perdu en moyenne de 10 kg, en quatre à six mois, soit deux fois plus que ceux ayant pris un placebo. Quelque 29 % des patients avaient réduit leur poids de 15 %, la moitié de 10 % et le reste de 5 %.

Les promoteurs du Redux soutiennent qu'il s'agit du seul médicament pouvant éviter une reprise du poids après un traitement d'un an.

#### Une pilule pour la vie?

«Il faut être prêt à l'administrer pour une longue période. Pour la vie? Peut-être... Ça dépend des patients», a souligné le Dr Bernard Guy-Grand, professeur de nutrition à l'Université de Paris IV.

A aucun moment, les experts n'ont indiqué que la vente de leur produit était largement limitée en France, après que 22 personnes l'ayant utilisé furent mortes d'hypertension pulmonaire.

Le Dr Guy-Grand soutient que l'Agence française du médicament a restreint la prescription initiale du Redux au milieu hospitalier de façon préventive en attendant une décision des autres pays européens. «Il n'est pas interdit mais restreint», a-t-il dit. Au Canada, une note, destinée aux médecins, évalue les risques d'hypertension pulmonaire associés à la dexfenfluramine accompagnera le produit, et un réseau sera établi pour surveiller et comptabiliser l'émergence éventuelle de cas d'hypertension pulmonaire, précise la compagnie Servier.

L'auteur de l'étude publiée par le *New England Journal of Medicine*, le Dr Lucien Abenhaim, se dit inquiet. Surpris qu'on minimise les risques révélés par ses travaux, il est d'autant plus préoccupé que l'utilisation du Redux est maintenant approuvée à long terme, alors que les risques n'ont été calculés que pour un usage de quelques mois.

Chose certaine, le Redux pourrait rapporter de gros profits. Selon la diététiste Lyne Mongeau, présidente du Collectif action alternative en obésité, 81 % des femmes qui ont un poids normal veulent tout de même perdre des kilos. Aux États-Unis, on a vendu plus de 2,1 millions de prescriptions à 60 \$ pièce en seulement six mois, soit des ventes totalisant environ 126 millions. «C'est une solution facile, pour un problème complexe. Si on prend une pilule sans faire d'exercice physique ou changer ses habitudes alimentaires, quels seront les gains pour la santé? Ce qu'on doit craindre, c'est le mauvais usage du produit», croit-elle.

La dexfenfluramine est un des cinq produits pharmaceutiques les plus vendus par la compagnie Servier dans le monde, et elle représente un peu moins de 10 % de ses ventes annuelles de quelque 2,3 milliards de dollars.

### Un député bloquiste réclame des élections à Bouchard

PIERRE O'NEILL  
LE DEVOIR

La légitimité du gouvernement Bouchard fait l'objet d'interrogations au sein même du Bloc québécois. A ce point qu'un député bloquiste a demandé au premier ministre de tenir des élections générales et d'aller se chercher un mandat.

Représentant du comté d'Anjou-Rivière-des-Prairies à la Chambre des communes, Roger Pomerleau a écrit au premier ministre, le 19 décembre, pour lui rappeler qu'il n'a pas eu de mandat des Québécois pour mettre en œuvre des réformes aussi fondamentales que celles que son gouverne-

ment a mises de l'avant depuis que Jacques Parizeau a abandonné l'exercice du pouvoir.

Cette lettre, dont *Le Devoir* a obtenu copie, le député du Bloc québécois avoue de prime abord à M. Bouchard l'avoir écrite «avec un certain malaise». Dans un deuxième temps, il réfère à l'éditorial intitulé «Le mandat manquant» que Lise Bissonnette a écrit ce même jour du 19 décembre, alors qu'elle reprochait au gouvernement de demander un mandat aux élites plutôt qu'à la population.

Inspiré de cette éditorial, le député Pomerleau se vide le cœur: «L'ampleur des réformes que vous désirez mettre en place au Québec n'a reçu aucune approbation de la part de la po-

pulation et je crois le moment venu pour le Parti québécois d'aller se chercher un mandat réel en déclenchant des élections.»

Et en guise de conclusion à cet échange épistolaire, M. Pomerleau rassure le premier ministre qu'il pourra compter sur sa collaboration s'il décide de se lancer en campagne électorale.

Si M. Pomerleau voulait que son initiative demeure secrète, il n'a pas pris les bons moyens. Il a fait parvenir copies de sa lettre au leader parlementaire du gouvernement, Pierre Bélanger, ainsi qu'au député libéral de Lafontaine, Jean-Claude Gobe.

#### EN BREF

#### L'accord de la CSN

(Le Devoir) — Le Québec devrait souscrire au programme d'infrastructures que le gouvernement fédéral vient de relancer, estime la CSN. Le président de cette centrale, M. Gérard Larose, a invité hier Québec à s'engager dans cette voie susceptible d'aider à la relance de l'emploi, notam-

ment «afin de revitaliser l'emploi dans l'industrie de la construction qui connaît une période creuse». De son côté, le président de la CSN-Construction, Olivier Lemieux, insiste sur la nécessité d'aider à la reprise dans cette industrie, surtout si l'on tient compte du fait que les nouvelles règles de l'assurance-emploi entrées en vigueur cette année «risquent de

priver plusieurs travailleurs de l'industrie de la construction de leur droit aux prestations de chômage s'ils ne travaillent par un nombre d'heures suffisant pour se rendre admissibles».

#### Le conseil de Télé-Québec

(Le Devoir) — Télé-Québec a depuis peu un nouveau conseil d'administration, que préside Paul Inchauspé, philosophe et sociologue, et ex-directeur du cégep d'Ahuntsic. Le mandat de M. Inchauspé est d'une durée de trois ans, tout comme ceux de trois autres membres, Norma Lopez-Therrien, directrice générale de l'organisme Nous tous un soleil inc., Godefroy Cardinal, professeur d'histoire de l'art à l'Université du Québec à Montréal et Jean-Pierre Lefebvre, cinéaste. Les quatre autres nouveaux membres du conseil d'administration sont nommés pour une période de deux ans. Ce sont Claire McNicoll, vice-présidente aux affaires publiques de l'Université de Montréal, Micheline Paradis, directrice des publications et des services audiovisuels et linguistiques à la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, Francis Pelletier, directeur de la Maison de la culture de Sainte-Anne-des-Monts, qui avait fait partie du groupe-conseil chargé de revoir la mission de Radio-Québec en 1995, et Bernard Pilote, professeur et président de la Conférence des Conseils régionaux de la culture. Tel que prévu par la loi, le conseil d'administration accueillera également un représentant des employés, qui n'est pas encore choisi. Ces nominations complètent le changement total de direction du télédiffuseur, maintenant dirigé par Robert Normand, également membre du conseil.

#### Poèmes inédits de Neruda

Santiago (AFP) — Quelque 200 poèmes que Pablo Neruda a écrits alors qu'il était encore adolescent viennent d'être publiés au Chili. L'éditeur, Victor Farias, vient de lancer dans la capitale chilienne *Cuadernos de Temuco* (Cahiers de Temuco), œuvre contenue dans des cahiers que le jeune Neftali Reyes Basoalto - véritable nom du poète - produisit alors qu'il vivait avec sa famille dans cette ville à 675 km au sud de Santiago, en 1919 et 1920, tout juste avant d'adopter son nom de plume. La sœur du poète, Laura, a gardé ces cahiers durant des décennies puis les offrit en cadeau à Rafael Aguayo qui les mit aux enchères chez Sotheby's. Ainsi, l'auteur du *Chant général* et de *20 poèmes d'amour* revient-il dans l'actualité littéraire avec des écrits où préoccupations spirituelles et vision érotique hantent le futur Prix Nobel de littérature (1971).

Venez vous joindre à nous

pour notre  
**1<sup>ER</sup> ANNIVERSAIRE**

Mardi  
**le 14 janvier**



1434  
**Crescent TELEPHONE**  
288-2231

IMPORT DESIGN IMPORT DESIGN

**ACTUEL 5**

MODÈLE BRERA 167, 193 et 226 cm  
prix à partir de 1200\$ en tissu

**SOLDE DE JANVIER**

Concept à la carte exclusif  
RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL

**Louise LORANGER**  
designer d'intérieur depuis 15 ans  
Tél.: (514) 762-2656

**Michèle BÉLAIRE PAGNETTI**  
membre S.D.I.Q. ET D.I.C.  
Tél.: (514) 486-2643

**POUR MIEUX VOUS SERVIR**  
TÉL.: (514) 335-0705

LE DEVOIR

# MONTREAL

Vendée Globe

## On espère encore retrouver Roufs

Deux autres skippers sont arrivés dans la zone où il se trouverait

Dans son livre *Le tueur des mers*, Justin Scott écrit que la seule victoire permise par la mer est de survivre. Les membres de l'organisation du Vendée Globe le savent aujourd'hui mieux que quiconque, eux qui, depuis mardi, dorment à peine deux heures par nuit dans l'espoir de retrouver Gerry Roufs. Encore, hier, cependant, il était introuvable.

SYLVAIN BLANCHARD  
LE DEVOIR

Les skippers Marc Thiercellin et Hervé Laurent sont arrivés hier dans la zone du Pacifique Sud où le Montréalais Gerry Roufs a été localisé mardi pour la dernière fois. Leurs recherches ont cependant été infructueuses, en raison notamment de la visibilité réduite.

Gerry Roufs, dont on est sans nouvelles depuis trois jours, pourrait se trouver à 4000 kilomètres de la côte, pratiquement à mi-distance de la Nouvelle-Zélande (à l'Ouest) et du Chili (à l'Est).

Le cargo *Mass Entrepris*, arrivé dans la zone jeudi, continue ses recherches, mais sans succès jusqu'ici. La mer, toujours déchaînée — les vents continuent de souffler à plus de 30 nœuds, soit environ 55 km/h —, a une fois de plus retardé l'arrivée dans la zone du skipper Bertrand De Broc, également parti à la recherche de Roufs le lendemain de sa disparition. Isabelle Autissier, la quatrième skipper dérotée mercredi pour venir en aide à Roufs, a dû, elle, changer de cap, jeudi, en raison du mauvais état de son bateau. Elle avait chaviré cinq fois en deux jours.

## Photos satellite

Jointes hier à Paris, les organisateurs de la course gardent toujours espoir de retrouver Roufs vivant. Leurs efforts sont désormais orientés vers la cueillette de photos satellite susceptibles d'aider les skippers dans leurs recherches.

Une opération aérienne demeure toujours inutile dans les circonstances compte tenu de la trop grande distance séparant la côte de la position présumée de Roufs. Plusieurs centres spatiaux, spécialisés dans l'observation par satellite, ont cependant été contactés.

Roufs, qui participe au Vendée Globe avec 11 autres skippers, est le premier Québécois à tenter cette aventure. Il a participé à sa première grande compétition en 1984, sur le *Formule Tag*, piloté par Mike Birch dans la transat Québec-Saint-Malo. Les deux hommes ont d'ailleurs fait équipe durant quelques années.

Gerry Roufs a traversé l'Atlantique

à plusieurs reprises et détient trois records de vitesse sur cette distance. Membre de l'équipage du *Royale*, il avait franchi en 1986 la distance New York-Cap Lizard, point méridional de l'Angleterre, en 7 jours, 21 heures et 5 minutes. Puis, deux ans plus tard, cette fois à bord du *Jet Services V*, il effectuait le même parcours en 7 jours, 6 heures et 30 minutes avant de fracasser ce record, en 1989, dans un temps de 6 jours, 13 heures et 3 minutes. Au cours de la traversée, il avait même réussi à franchir 527 milles en 24 heures, éclipant un autre record de vitesse (qui lui appartenait avec Mike Birch).

Gerry Roufs a également participé à la course du Figaro avant de faire équipe, en 1993, avec Isabelle Autissier au Tour de l'Europe. En 1996, il a remporté une des épreuves de la transatlantique Europe 1 Star après avoir terminé troisième, en 1994, de la Route du Rhum, un exploit en soi compte tenu de la qualité des skippers avec lesquels il navigait (notamment Yves Parlier, Alain Gautier et Patrick Tabarly).

Par ailleurs, le Français Thierry Dubois et le Britannique Tony Bullimore, les deux concurrents récupérés sains et saufs mercredi dans l'océan Indien, ont poursuivi leur voyage, hier, vers l'Australie, mais à bord de la frégate *Adélaïde* de la marine australienne. Ils sont attendus à Perth lundi en matinée.

Avant de chavirer, le skipper français, âgé de 29 ans, avait vu le mât de son voilier se briser en trois morceaux. Malgré tout, il ne s'est jamais cru en danger, a-t-il dit hier, et ne se posait, en fait, qu'une seule question jusqu'à l'arrivée des sauveteurs: «Combien de temps vais-je survivre et est-ce que ce sera douloureux? Je pensais continuellement à la mort, mais cela ne me faisait pas paniquer. Je me disais: ça ne sert à rien de se fatiguer pour rien. Si je dois y rester, c'est comme ça».

De son côté, le Français Christophe Augin, qui occupe toujours une confortable avance en tête du Vendée Globe, poursuivait sa remontée vers les Sables d'Olonne dans des vents contraires. Il devrait éclipser sans difficulté le record de la course détenu depuis 1989 par son compatriote Titouan Lamazou (109 jours).



PRESSE CANADIENNE

Gerry Roufs



À l'occasion du ramadan, le marché Madina, propriété de musulmans venant du Bangladesh, n'a pas désempli de la journée.

CONTRASTES

## Trente journées de prière et de jeûne

Le mois du ramadan a commencé hier à l'aube

C'est hier matin, à l'aube, que le ramadan a débuté. À midi, les mosquées du centre-ville se remplissaient. Avant comme après, des musulmans de Montréal pénétraient à l'intérieur de la boucherie Sabra, à l'angle des rues Ontario et Saint-Dominique, ou dans d'autres boucheries et épicerie afin d'acheter de quoi souligner l'amorce d'un événement religieux au long cours. Jeudi, tout le monde était en attente.

SERGE TRUFFAUT  
LE DEVOIR

Dans la journée du 9 janvier, la Fédération internationale musulmane du Canada a envoyé un communiqué. Que signalait-il? Qu'après avoir consulté l'Institut Herzberg d'astrophysique, le Conseil National de Recherche du Canada, l'Institut international de recherche islamique, après avoir sondé des responsables religieux d'Arabie Saoudite au Yémen en passant par la Syrie et le Soudan, bref, après avoir examiné la position de la lune, la Fondation internationale musulmane du Canada précisait que le ramadan commencerait le 10 janvier à l'aube.

Jeudi, dans l'après-midi, à Info-Islam situé au 1600 boulevard Saint-Laurent, Youcef Oussama, permanent de l'endroit, d'origine algérienne, a indiqué que l'heure alors fixée

par la Fédération était juste à 80-90%. Dans la foulée, il a précisé que l'on ne serait pas certain du moment, de l'heure à laquelle commencerait le ramadan, avant la soirée. La soirée de jeudi. Toujours est-il que depuis hier, et pendant un mois, les musulmans vont observer le jeûne du lever au coucher du soleil.

Dans le livre *Comprendre l'Islam*, qu'édite l'International Islamic Federation of Student Organizations, livre que fournit Info-Islam, on peut lire à propos du ramadan que «cette conscience du devoir et l'esprit d'endurance que le jeûne permanent pendant un mois complet nous inculque, nous aide à fortifier notre foi».

Quant à ceux qui n'observent pas les commandements inhérents au ramadan, il est dit dans ce livre: «On ne peut pas compter davantage sur eux pour l'accomplissement de leurs autres devoirs.» Plus loin, il est souligné que ceux-ci «ne sont pas des membres loyaux de la communauté musulmane

ou plutôt qu'ils n'ont rien à voir avec elle».

Selon les derniers chiffres disponibles, ceux de Statistique Canada, il y aurait plus de 40 000 musulmans d'origines diverses à Montréal. Combien parmi eux sont religieux? La grande majorité d'entre eux, selon Youcef Oussama et Yacine Ahmed, ce dernier rencontré à la boucherie Sabra. Pour d'autres, le tiers observerait les commandements du Coran.

Chose certaine, si l'on croit le permanent de Info-Islam, qui soit dit en passant assure qu'il y a 100 000 musulmans sur l'île de Montréal, il y a un manque de mosquées et... d'écoles islamiques. Le gros problème auquel les croyants font face, a souligné Youcef Oussama, c'est qu'il n'y a qu'une école religieuse à Montréal. Située à Notre-Dame-de-Grâce, cette école accueille 250 enfants.

Parce qu'elle rassemble des personnes venant de pays divers, la communauté musulmane est, géographiquement parlant, très dispersée. Elle est au nord, au sud, à l'est ou à l'ouest de Montréal. Et en banlieue? «Ce sont les gens les plus riches de la communauté».

Qui dit ramadan dit évidemment obligation de se déplacer. Se déplacer pour acheter des aliments divers et se déplacer pour se rendre à la mosquée. Durant cette longue fête reli-

gieuse, les musulmans sont obligés de se rendre à la mosquée pour y effectuer une des cinq prières obligatoires.

Or, à Montréal, il y a seulement deux mosquées, de déplorer Youcef Oussama, capables de recevoir 800 personnes. L'une est située à Saint-Laurent, l'autre rue Jean-Talon dans l'est. Ces deux-là mises à part, le réseau compte une dizaine de mosquées. Deux d'entre elles le sont en plein cœur du centre-ville.

Il y a la mosquée Baghaean qui fait tout l'angle des rues Ontario et Clark et la mosquée Fatima-Zohra au 2004, rue Saint-Dominique. Hier, passé midi, ces deux lieux de culte se sont remplis de personnes venues prier. Puis, vers quatorze heures, la prière terminée, nombre de ces hommes, se sont retrouvés au marché Madina, à la boucherie Sabra ou à la boucherie attenante au restaurant Le Soleil afin d'acheter poulet ou agneau ainsi qu'abricots séchés, fèves pour faire la loubia, dates, raisins et semoule pour confectionner les makrouds, farine et miel pour cuisiner les slabias, artichauts et gourganes pour le couscous, et autres fruits et épices.

Et alors, observer le ramadan dans un pays froid, qu'est-ce que ça fait? «L'avantage c'est que le soleil se couche beaucoup plus tôt qu'en orient.»

EN BREF

### Entente à l'Hôtel des Gouverneurs

(Le Devoir) — Après plus de cinq mois de grève, les 160 employés de l'hôtel des Gouverneurs de la Place Dupuis, à Montréal, reprendront lundi le travail. Le syndicat affilié à la Fédération du Commerce (CSN) a déclenché la grève le 29 juillet. Jeudi soir, employeur et syndicat signaient une convention de travail ainsi qu'un protocole de retour au travail. L'un des gains de la partie

syndicale est d'avoir obtenu une lettre d'entente prévoyant le transfert de l'accréditation syndicale et de la convention en cas de changements administratifs ou de vente de l'hôtel. La CSN mène campagne pour que les législateurs québécois reviennent à une version moins relâchée de l'article 45 du Code du travail quand il y a transfert de propriété ou de gérance; on veut ainsi éviter la répétition de conflits qui ont eu lieu, par exemple, au Manoir Richelieu (Charlevoix) et au Holiday Inn Crowne-Plaza (Montréal).



101 POÈTES EN QUÉBEC

Guérin Littérature

Sylvain Rivière

442 pages, 19,90 \$

Le langage de l'être humain est en soi son premier pays. Sa terre nourricière, le matin de ses racines vagabondes, l'humus qui enfantera le mot, qui à son tour écrira le poème loin dépassé l'ailleurs de soi.

La poésie devient alors identité, invitant au voyage fabuleux de la parole et de la mémoire.

101 POÈTES EN QUÉBEC navigue en ce sillage.

Il s'agit ici, beaucoup plus de poèmes choisis que d'anthologie à proprement parler puisque le choix de l'auteur fut d'abord instinctif avant que d'être littéraire parce que tout simplement voulu ainsi.

GUÉRIN, éditeur ltée

4501, rue Drolet

Montréal (Québec)

H2T 2G2

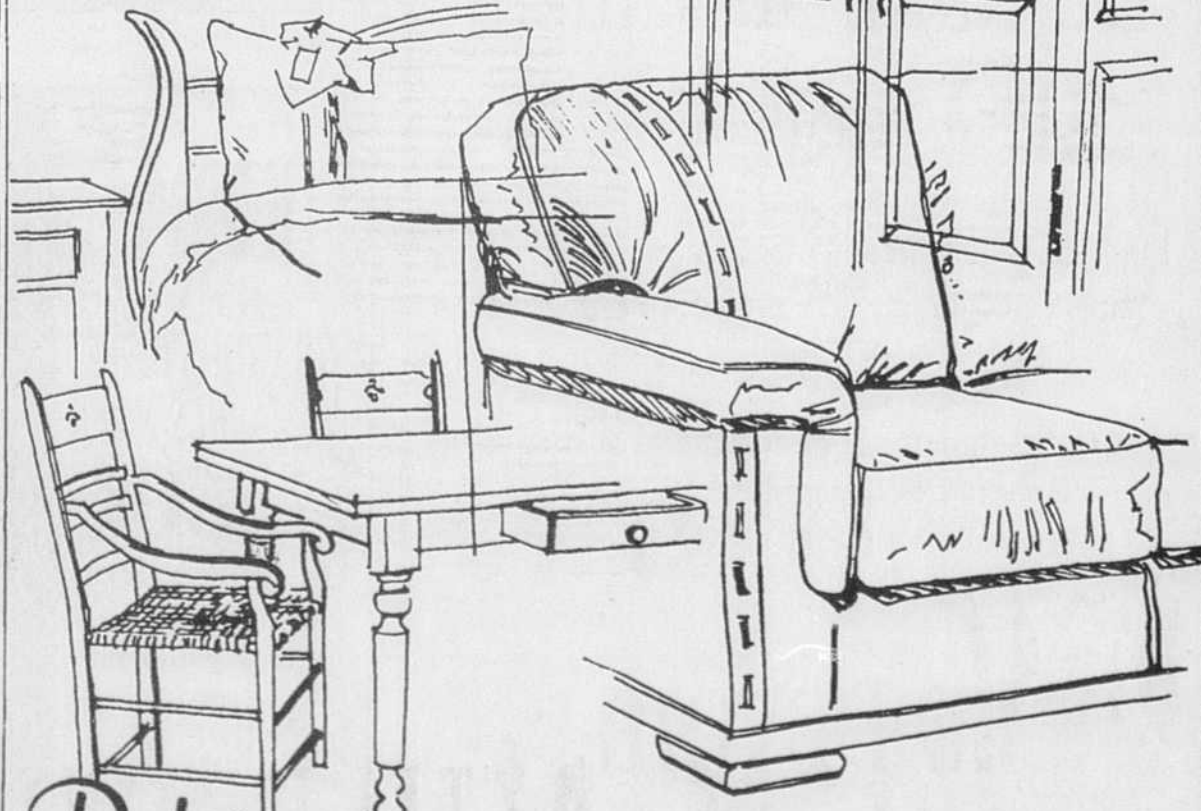
Téléphone: (514) 842-3481

Télécopieur: (514) 842-4923

Jusqu'à

40%

En janvier, pour faire place aux nouveautés 97, patrimoine offre des réductions allant jusqu'à 40% sur tous ses meubles en exposition.



Patrimoine

Centre Décor 440, 3932 Autoroute Laval Ouest, Laval, Québec H7T 2P7 (514) 687-6867

3913  
BLEU  
NUIT

# SOLDE DE BLANC

DU 13 AU 18 JANVIER

BLEU NUIT 3913, RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL TÉL. : 843.5702

# LE DEVOIR

## POLITIQUE

Affaire Airbus

### Herb Gray était au courant de l'enquête sur Mulroney

*Il n'en avait soufflé mot à personne, pas même à Chrétien*

Le solliciteur général du Canada Herb Gray a reconnu avoir été au courant, avant tous ses collègues, de l'enquête de la GRC dans l'affaire Airbus. Le ministre devra, en tant que responsable de la police fédérale, répondre à des questions difficiles au cours des prochaines semaines car cette enquête ne fut pas sans problème.

MANON CORNELLIER  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Avant que les journaux n'éventent l'affaire, aucun ministre fédéral ne savait que la Gendarmerie royale du Canada enquêtait sur l'ancien premier ministre Brian Mulroney... sauf le responsable de cette police, le solliciteur général Herb Gray.

Au courant depuis mars 1995, M. Gray a soutenu, dans une entrevue publiée hier dans le *Toronto Star*, n'en avoir soufflé mot à personne et n'avoir même jamais eu l'idée d'en parler au premier ministre Jean Chrétien.

Le ministre a ajouté que la GRC l'avait informé de façon générale, sans préciser si M. Mulroney était ou non la cible principale de l'enquête. Cette démarche faisait suite à la diffusion de deux reportages, l'un dans le magazine allemand *Der Spiegel* et le second sur les ondes de la télé anglaise de

Radio-Canada. La GRC disait vouloir vérifier les allégations avancées, lui a indiqué un officier.

Les révélations de M. Gray et les nombreuses questions soulevées par les façons d'agir de la GRC obligent à inscrire le nom du ministre sur la liste des responsables politiques potentiels de cette affaire.

L'enquête de la GRC a tourné au vinaigre le 18 novembre 1995 quand le quotidien *Financial Post* a publié une copie de la lettre aux autorités suisses dans laquelle la Gendarmerie associait sans détour l'ancien premier ministre Mulroney à des allégations de pots-de-vin versés dans le cadre de la vente d'appareils Airbus à Air Canada, en 1988. Dès la publication de la lettre, M. Mulroney annonçait qu'il poursuivait Ottawa pour 50 millions de dommages et exigeait des excuses non équivoques.

Après avoir résisté pendant 14 mois, le gouvernement fédéral et la GRC ont accepté de conclure une entente à l'amiable et se sont excusés. En vertu de l'accord, la GRC a reconnu qu'elle ne détenait et ne détenait toujours pas de preuve pour conclure que M. Mulroney ait commis un geste illégal. Elle a accepté par conséquent d'assumer les frais juridiques de Brian Mulroney.

Jeudi, Ottawa a offert des excuses similaires, mais aucune compensation financière, aux deux autres personnes ci-

tées dans la lettre, soit l'ancien premier ministre terre-neuvien Frank Moores et l'homme d'affaires germano-canadien Karlheinz Schreiber.

Il devra répondre à des questions difficiles au cours des prochaines semaines

Le changement de position du fédéral est attribuable aux agissements des membres de la GRC. Les avocats d'Ottawa ont appris il y a une semaine qu'un enquêteur avait lui-même informé un journaliste de *Maclean's* des noms cités dans la lettre et ce, avant la parution dans le *Post*.

Jusqu'à la semaine dernière, les avocats fédéraux se défendaient en vantant la confidentialité de la lettre et en laissant entendre que le camp Mulroney avait pu faire preuve de négligence et être à l'origine de la fuite.

Comment se fait-il qu'il ait fallu tout ce temps pour que le chat sorte du sac alors que M. Mulroney soutenait, dès le printemps dernier, que la GRC avait commis des indiscrétions au sujet de l'enquête. Selon le ministre de la Justice Allan Rock, le policier avait jusque-là nié son geste.

Le commissaire de la GRC, Philip Murray, a lui aussi provoqué des doutes sur sa compétence. Il a soutenu avoir attendu la semaine dernière pour lire la lettre controversée. Il s'agit pourtant d'une missive qui a provoqué, il y a 14 mois, une poursuite en diffamation de 50 millions et qui coûtera deux millions au fédéral. M. Gray a dit vouloir se pencher sur ces faits.

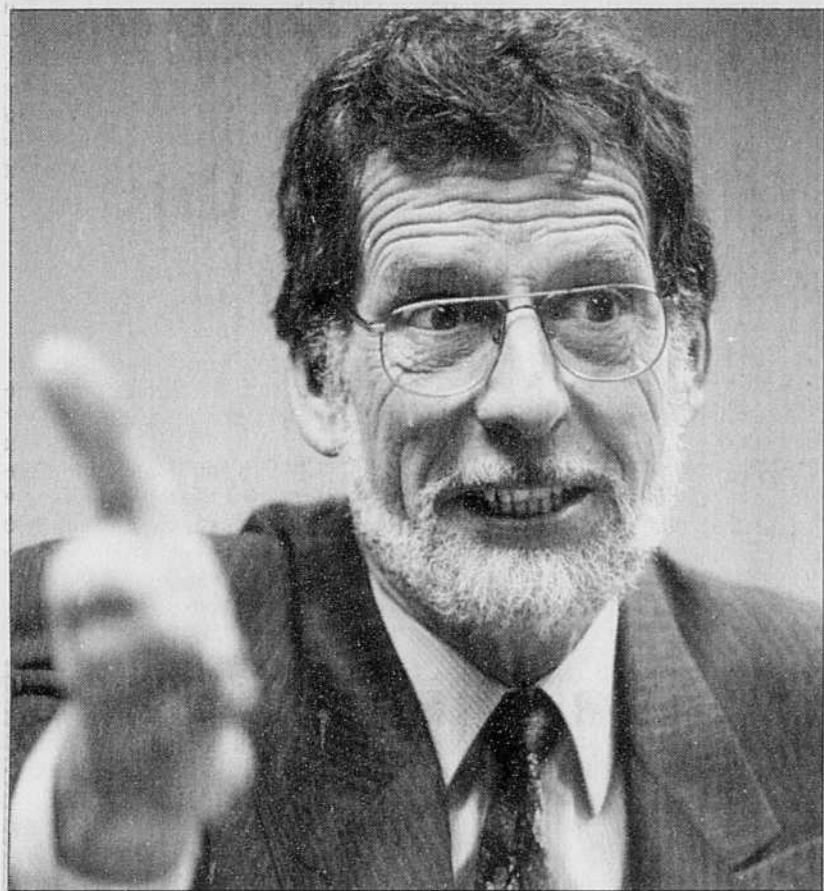
Les questions ne s'arrêtent pas là. Selon une note obtenue par CBC et transmise au premier ministre Chrétien par la greffière du Conseil privé, le 20 novembre 1995 — soit deux jours après la fuite dans le *Post* —, Jocelyne Bourgon soutient que la GRC mène une simple enquête préliminaire afin de déterminer si une enquête criminelle en bonne et due forme est nécessaire.

En présentant les faits de cette manière, la GRC a plus que minimisé son travail. La lettre aux autorités suisses est catégorique et présente certains des gestes reprochés à M. Mulroney non pas comme des soupçons mais des certitudes.

En tant que responsable de la police fédérale, M. Gray aurait pu être davantage visé par les critiques qui ont fusé au lendemain de l'entente à l'amiable mais il n'en fut rien. Le commissaire de la GRC et le ministre de la Justice Allan Rock ont reçu toute l'attention, le premier, pour les bavures de son service, le second, pour la lettre rédigée par ses fonctionnaires.

La confusion qui prévaut autour des vrais responsables de ce cafouillis a poussé le chef conservateur Jean Charest à demander une enquête indépendante, ce que le premier ministre Chrétien a refusé hier depuis Séoul, en Corée, où il est en tournée commerciale. A son avis, l'exercice serait inutile puisque le gouvernement s'est excusé.

Avec la Canadian Press



JACQUES NADEAU LE DEVOIR  
Rodrigue Biron est le premier des candidats à la direction du Bloc québécois à s'impliquer dans le débat linguistique.

### Biron s'inquiète de la situation du français à Montréal

*Le gouvernement doit prendre tous les moyens pour protéger la langue*

PIERRE O'NEILL  
LE DEVOIR

La situation du français à Montréal préoccupe Rodrigue Biron, qui croit que la souveraineté est le seul moyen d'assurer la survie de notre langue.

Doyen des candidats à la présidence du Bloc québécois, il est le premier à s'impliquer dans le débat linguistique, à insister sur les difficultés d'imposer la prépondérance du français à Montréal.

A son avis, le gouvernement ne devrait pas hésiter à prendre toutes les dispositions nécessaires à la protection du français. «Le français devrait être protégé davantage à Montréal. Il faut que Montréal soit français.»

Il n'a pas d'objection à ce que le gouvernement fasse preuve de compréhension quand c'est une question de bon sens. Ainsi, il ne trouve rien de très menaçant dans le fait de per-

mettre aux enfants de cadres d'entreprises américaines en séjour à Montréal de fréquenter l'école anglaise. Mais il ne voit pas pourquoi ces concessions conjoncturelles seraient inscrites à demeure dans la Charte de la langue, comme c'est le cas actuellement de la clause des séjours temporaires. En outre, il lui paraît évident qu'il y aurait lieu de «mieux encadrer» l'intégration des nouveaux immigrants à la culture francophone.

Quoi qu'il en soit, M. Biron a horreur des «catablèmes permanents» et il est pleinement d'accord avec la théorie que défendait l'ancien premier ministre René Lévesque, à savoir que la loi 101 perdra toute son utilité le jour où le Québec accèdera à la souveraineté. «La souveraineté est la seule solution à la protection du français.»

Le candidat de «la main tendue» se distingue également de ses concurrents de par sa vision du rôle qu'il se propose de jouer à titre d'opposition of-

ficielle à la Chambre des communes. A son avis, le Bloc devrait se montrer impitoyable à l'endroit du fédéral, chaque fois qu'il menace de s'ingérer dans des champs de compétence provinciale. S'il en devient le chef, les bloquistes se battraient aux côtés des provinces chaque fois que cela leur sera utile pour contrer les élans centralisateurs d'Ottawa.

Si le Bloc parvenait à traduire efficacement cette forme de solidarité, M. Biron est convaincu que les leaders politiques du Canada anglais et les populations qu'ils représentent parviendraient à comprendre que l'objectif de souveraineté du Québec ne vise pas à détruire le pays mais à régler le problème constitutionnel pour de bon. Pour l'instant, le comportement du fédéral à l'égard du Québec soulève son indignation. «Dans tout ce qui regarde le Québec, le gouvernement Chrétien me scandalise. Ou bien il est malhonnête, ou bien il ne comprend pas le Québec.»

Pour améliorer les rapports entre le Canada anglais et le Québec, M. Biron propose une solution à la fois simple et draconienne. Il ne peut comprendre que pendant les 29 dernières années, les Canadiens n'aient pas été capables de trouver au Canada anglais quelqu'un qui ait la compétence d'assumer la fonction de premier ministre de leur pays. Il lui paraît donc évident que les rapports avec le Québec seraient plus francs, plus sains et plus cordiaux, s'ils se débarrassaient de Jean Chrétien et s'élevaient un premier ministre originaire d'une province anglophone.

Rodrigue Biron n'est pas le favori des aspirants à la succession de Michel Gauthier. Seulement trois députés du Bloc ont publiquement appuyé sa candidature. Mais il ne s'en fait pas pour autant. A l'instar de Francine Lalonde et Daniel Turp, il mise sur le vote des militants. A cet égard, le mode de scrutin choisi par la direction du Bloc, le suffrage universel, lui inspire confiance, le comble d'espoir. Com-

me bien d'autres participants à cette course, il espère que personne ne recueillera la majorité des voix au premier tour, parce qu'il se sait le deuxième choix d'un pourcentage significatif de bloquistes.

Agé de 62 ans, Rodrigue Biron a été appelé à jouer des rôles marquants dans le dernier quart de siècle politique. De 1976 à 1980, il a présidé aux destinées de la défunte Union nationale qu'avait fondée Maurice Duplessis. En 1980, c'est le grand virage et il fait campagne pour le OUI aux côtés de René Lévesque, qui en fera l'un de ses candidats-vedettes aux élections générales de 1981. Sa carrière politique connaîtra alors son apogée à la tête du ministère de l'Industrie et du Commerce jusqu'en 1985. De retour au secteur privé, il a fondé une firme spécialisée dans les négociations préalables à la vente ou à la fusion des entreprises. Là aussi, il a réussi.

Mais il n'a pu résister plus longtemps à sa passion pour la politique. Une fois de plus il est convaincu que les dieux lui sont favorables et qu'il sera l'heureux élu. Il veut aller à Ottawa pour diffuser le message de la souveraineté à la grandeur du pays et pour contrer le plan B du Canada anglais. Bien que les députés du Bloc ne lui aient pas accordé leur appui, ils seront heureux de savoir que si Rodrigue Biron devient leur chef ils pourront voter à leur guise à la Chambre des communes. Ce sera le vote libre sauf sur les décisions politiques les plus fondamentales.

Pour ce dernier tour de piste, Rodrigue Biron s'est entouré de la plus jeune équipe de la campagne. Tous les membres de son comité de stratégie ont moins de 35 ans. On y trouve plusieurs anciens dirigeants du Comité national des jeunes, ainsi que des étudiants de l'Université Laval et de l'Université du Québec à Montréal. Il ne croit pas qu'il soit possible d'imaginer mieux qu'un tandem Biron-Bouchard.

Recevez  
**LE DEVOIR**  
à  
votre  
porte

Du lundi au samedi

21<sup>70</sup> \$/mois taxes incluses

Finis les soucis: le paiement est prélevé chaque mois directement de votre compte-chèques ou de votre carte de crédit.

Pour renseignement et abonnement mensuel  
Téléphonez pour Montréal au 985-3355  
et pour l'extérieur au 1-800-463-7559

**LE DEVOIR**

Le quotidien des gens actifs

doice  
**Anna**

GRANDE VENTE  
jusqu'à **60%**  
DE RÉDUCTION  
SUR TOUTE NOTRE  
MARCHANDISE

277, av. Laurier O.  
• 270-6154  
413, St-Jacques O.  
• 844-9125  
Centre de Commerce Mondial

doice  
**UOMO**

GRANDE VENTE  
DE L'APRÈS-NOËL  
Jusqu'à **60%**  
DE RÉDUCTION  
sur nos complets,  
vestons, pantalons,  
etc.

5107, av. du Parc  
277-7558  
383, St-Jacques O.  
Centre de Commerce Mondial  
281-7999

**Le livre de l'année**

Toute l'année politique,  
économique, sociale et culturelle

**QUÉBEC  
1997**

Grand dossier  
Les vrais chiffres  
de la souveraineté  
au Québec

466 pages  
**19,95\$**

LE DEVOIR FIDES

## POLITIQUE

QUÉBEC

## Le gouvernement veut revaloriser le Parlement

GILLES LESAGE  
DE NOTRE BUREAU  
DE QUÉBEC

L'élection du prochain président de l'Assemblée nationale au scrutin secret est au premier rang des propositions gouvernementales en vue de revaloriser le Parlement, de même que l'augmentation de huit à dix, du nombre des commissions parlementaires et l'étalement du calendrier en ce qui a trait à l'étude et à l'adoption des projets de loi.

Ces trois points ressortent des décisions prises par le conseil des ministres le 2 octobre dernier et portant sur la revalorisation du rôle des députés à l'Assemblée nationale. Le document ministériel, signé par Michel Carpentier, secrétaire général du conseil exécutif, fait suite au mémoire soumis par le ministre responsable de la Réforme électorale et parlementaire et le ministre délégué.

Le Devoir a obtenu copie de ce document qui porte sur des modifications au règlement de l'Assemblée, un nouvel horaire de travail, l'implication du caucus et des députés dans la législation.

Le gouvernement propose donc que l'élection du prochain président se fasse au scrutin secret des 125 députés, plutôt que sur proposition du premier ministre, après consultation du chef de l'opposition officielle. Cette proposition ne devrait pas faire de difficulté, ayant été évoquée à quelques reprises déjà, notamment l'an dernier, au moment du choix d'un successeur à Roger Bertrand. Les libéraux avaient peine à entériner la suggestion du premier ministre Lucien Bouchard en ce qui a trait à la nomination de Jean-Pierre Charbonneau; dès lors, ils auraient été favorables à ce que le président soit élu au scrutin secret.

Le député de Borduas a finalement été agréé par les deux partis, et son choix a été confirmé à la reprise des travaux, en mars dernier.

L'élection du président est déjà la pratique aux Communes et dans cinq provinces, dont nos deux voisines immédiates, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, de même que dans l'Ouest, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Quant à l'élection des deux vice-présidents, elle continuerait de se faire selon la procédure actuelle.

## Dix commissions

Le gouvernement veut par ailleurs augmenter de huit à dix le nombre de commissions parlementaires, «de manière à régler les problèmes d'engorgement que connaissent certaines commissions et à accroître leur efficacité et leur cohésion en limitant le nombre de membres qui les composent». Les ministères veulent aussi introduire un nouveau type de débat permettant aux députés de discuter des enjeux québécois mais n'entraînant aucun vote à l'Assemblée. Il est également proposé de recréer la Commission des comptes publics pour étudier les engagements financiers du gouvernement.

Diverses mesures visent à améliorer l'étude des projets de loi:

- devancer de 15 jours la date limite pour le dépôt des projets de loi (le 1er mai au lieu du 15 pour la session printanière; le 1<sup>er</sup> novembre au lieu du 15 pour la session automnale);
- présenter si possible la réglementation en même temps que le projet de loi;
- «encourager la pratique voulant qu'un projet de loi déposé à une session soit adopté à la session suivante sans en faire une règle précise au règlement»;
- «réexaminer les mécanismes des motions de suspension des règles et des mo-

tions de clôture afin de réduire le recours systématique à la motion de suspension au profit de la motion de clôture qui, elle, permet de fixer un temps limite pour les travaux en commission».

Un nouvel horaire de travail sera à l'essai à compter de la mi-mars, visant à réduire le plus possible les séances du soir et les marathons nocturnes. À cet égard, le gouvernement estime qu'«il n'y a pas lieu de prolonger indéfiniment les périodes où l'Assemblée siège» (à savoir, de la mi-mars à la Saint-Jean, et de la mi-octobre aux Fêtes).

Le président propose quant à lui un même nombre de séances dans un calendrier parlementaire allongé d'un mois au printemps, d'un autre mois à l'automne. Mais le gouvernement prévoit plutôt ce qui suit: «Toute limitation dans l'horaire quotidien devra nécessairement être accompagnée de la nécessité pour le leader d'évoquer un allongement de la session au-delà du 23 juin et du 22 décembre, afin que celui-ci se garde une marge de manœuvre lui permettant de faire adopter des lois importantes sans recourir systématiquement à la motion de suspension des règles».

D'autres mesures visent à faire en sorte que les députés, surtout les membres des commissions, prennent part directement à l'élaboration des projets de loi, participent aux comités ministériels permanents et au comité de législation.

## Initiative de Charbonneau

Dès sa nomination, en mars dernier, le président Charbonneau a pris l'initiative d'amorcer une réforme parlementaire. À la mi-octobre, il a présenté à ses collègues le premier volet, portant sur l'organisation du temps — calendrier et horaire — de l'Assemblée et de ses commissions. Cette phase sera mise à l'essai à la mi-mars. Ce réaménagement vise quatre transferts: de la nuit au jour, de la session intensive à la session ordinaire, des interventions plus nombreuses et courtes, des débats de fond.

Entre-temps, à leurs caucus presséonnels du mois prochain, le gouvernement et l'opposition officielle se pencheront sur les phases subséquentes de la réforme, portant sur le fonctionnement même de l'Assemblée et des commissions, les grands processus parlementaires et, finalement, la composition de l'Assemblée et le statut de ses membres.

Selon les consensus qui se dégagent de part et d'autre, un document de travail est censé être rendu public avant la fin du printemps.

Encore récemment, l'emploi à répétition de la suspension des règles et du bâillon, pour faire adopter à toute vapeur des lois que le gouvernement juge essentielles, a soulevé de vives critiques, non seulement dans l'opposition mais dans le public. «Fins de session: plus ça change, plus c'est pareil», a déploré Ghislain Dufour, président du CPQ, souhaitant une meilleure planification afin d'éviter les habitudes bousculées en fin de session.

Le printemps dernier (Le Devoir du 11 avril 1996), le Cercle Gérard Godin (Denis Monière, Pierre de Bellefeuille, Guy Bouthillier, Gaston Miron) mettait en relief «le déclin de l'institution représentative» et déplorait que les partis soient devenus des pompes à argent et des machines à faire des élections.

Sujet permanent de discussion, la dernière réforme remonte à 1984. Depuis dix mois, le président Charbonneau s'est résolument engagé à explorer des pistes de rénovation parlementaire et à dégager des consensus. Il souhaite vivement que le Parlement franchisse le cap de l'an 2000 en restant à la fine pointe du modernisme.

Depuis le début de la mission commerciale d'Équipe Canada en Asie, le premier ministre québécois Lucien Bouchard joue le jeu de la promotion commerciale en suivant toutes les règles.

MARIE TISON  
PRESSE CANADIENNE

Séoul — Lucien Bouchard s'est fait discret jusqu'ici par rapport aux autres premiers ministres provinciaux membres de la délégation d'Équipe Canada. Il a fait preuve de solidarité avec eux, il a multiplié les rencontres avec les entreprises québécoises et il n'a pas abordé la question de la souveraineté lors de ces discussions.

Alors que quelques premiers ministres ont rencontré les médias avant même l'atterrissage de l'avion d'Équipe Canada en Corée, M. Bouchard a attendu à vendredi après-midi avant de répondre aux questions des journalistes.

Il a affirmé que le climat était au beau fixe au sein du groupe formé par le premier ministre fédéral Jean Chrétien et les premiers ministres des provinces et que les rapports qu'il entretenait avec eux étaient corrects, «parfois même conviviaux».

«Je vais résister à la tentation de dire que c'est le signe qu'un partenariat est possible», a-t-il lancé en réponse à la question d'un journaliste.

Il a insisté sur l'importance de donner une impression favorable.

«Nous sommes à l'étranger, a-t-il déclaré. Il faut que les gens puissent voir dans le Québec et le Canada des endroits où on peut investir avec confiance, avec sécurité et avec probabilité de grandes réussites.»

Il a ajouté qu'il voulait exporter des produits et des services du Québec, et



PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre québécois Lucien Bouchard semble très à l'aise dans son rôle de membre d'Équipe Canada. On le voit ici en compagnie de journalistes à la résidence officielle du président sud-coréen, à Séoul.

non pas les problèmes de la province.

Il a indiqué qu'au cours de la première journée de rencontres, personne ne l'avait interrogé au sujet de la souveraineté.

Hier, M. Bouchard a rencontré des entrepreneurs québécois et leurs partenaires coréens afin de démontrer à ces derniers l'intérêt du gouvernement québécois.

Il a notamment rencontré les partenaires de Tanbec, une entreprise d'apprêt de la fourrure située à Qué-

bec qui espère doubler ses exportations en Corée. Il a aussi discuté avec les présidents de deux sociétés coréennes, la Corporation nationale des pensions et le Centre national de recherche sur les pensions, afin de leur faire connaître le rôle joué par la Caisse de dépôt et placement et de les inviter à investir au Québec.

Samedi, il devait rencontrer le président de la grande société d'électricité coréenne Kepco en compagnie du président d'Hydro-Québec André Caillé,

qui espère vendre à l'entreprise coréenne un simulateur de lignes de transmission. La présence de M. Caillé à la conférence de presse de vendredi a d'ailleurs amené les journalistes à interroger M. Bouchard au sujet des plans d'Hydro-Québec en ce qui a trait au contrôle de Gaz Métropolitain.

«La direction qu'emprunte l'Hydro est vue favorablement par le gouvernement, a-t-il déclaré. Il s'agit de mettre au point au Québec un instrument de pénétration des marchés de l'Amérique du Nord dans le domaine de l'énergie, et la convergence du gaz et de l'électricité est quelque chose qui est presque devenu un impératif, pas seulement chez nous mais ailleurs.»

Il a fait valoir que l'Assemblée nationale avait adopté une loi créant une nouvelle Régie de l'énergie, ce qui devrait protéger les droits fondamentaux des consommateurs.

Il a expliqué que ce ne sera pas la société d'État qui fixera les tarifs, ni même le gouvernement, mais une régie qui entendra auparavant les opinions des parties concernées.

En dépit de la volonté de MM. Bouchard et Chrétien de ne pas parler de souveraineté pendant le voyage, le premier ministre canadien a dû répondre à certaines questions de journalistes à ce sujet à l'issue d'une cérémonie de signature de contrats.

Cela n'a pas eu l'heur de plaire au vice-président des ventes de la firme québécoise Alex Informatique, Louis Morin, parce que plusieurs Coréens, dont ses partenaires, ont entendu l'échange et ont commencé à lui poser des questions au sujet du Québec.

«Pour moi, c'est difficile, parce que tout ce que nous voulons faire ici, c'est des affaires», a-t-il déclaré à quelques journalistes, tendu l'échange et ont commencé à lui poser des questions au sujet du Québec.

## Bouchard heureux des excuses faites à Mulroney

PRESSE CANADIENNE

Séoul — Les excuses faites à l'ancien premier ministre Brian Mulroney ont fait plaisir à un ancien ami: le premier ministre du Québec Lucien Bouchard.

Interrogé lors d'une conférence de

presse vendredi à Séoul, M. Bouchard a déclaré qu'il avait été «très, très heureux» de voir que tout ce poids «terrible» avait été levé des épaules de M. Mulroney et de sa famille.

«Je ne l'ai pas vu depuis cinq, six ou sept ans, mais je suis heureux que son nom ait été réhabilité», a-t-il déclaré.

Il a affirmé qu'il ne savait pas ce qui s'était passé dans toute cette affaire, mais qu'il y avait une chose de sûr: que cela ne devrait plus jamais se répéter. «La réputation d'un homme que j'estime honnête a été gravement atteinte, a-t-il déclaré. C'est très inquiétant.»

Il a cependant refusé de recommander la tenue d'une enquête sur l'attitude de la Gendarmerie royale du Canada et du gouvernement canadien, faisant remarquer qu'il avait déjà les mains pleines avec tout ce qui se passait à Québec, sans avoir à intervenir en plus à Ottawa.

## Décès du député André Caron

PRESSE CANADIENNE

Ottawa (PC) — Le député bloquiste de Jonquière, André Caron, est décédé dans la nuit de jeudi à vendredi, après une longue lutte contre le cancer, au Centre hospitalier de Chicoutimi. Il était âgé de 52 ans.

Le chef du Bloc québécois Michel Gauthier a rendu un hommage à M. Caron en disant de lui qu'il était «un travailleur acharné et une personne de conviction».

«C'était un militant souverainiste de longue date qui croyait en l'avenir du Québec, a-t-il poursuivi. Nous nous souviendrons de lui comme d'un homme intègre et dévoué à toujours fait preuve de détermination et de courage, tant dans son travail de député que dans son combat contre la maladie.»

À Séoul, le premier ministre Jean Chrétien a fait l'éloge de M. Caron en notant qu'il était «un homme sympathique respecté par les députés des deux côtés de Chambre des communes».

«M. Caron a représenté ses électeurs avec intégrité et dévouement au Parlement du Canada», a-t-il ajouté.

Le Bloc québécois compte maintenant 52 députés à la Chambre des

communes, soit seulement un de plus que le Parti réformiste.

Il s'agit du deuxième député du Bloc à décéder en cours de mandat. En septembre 1994, Gaston Pélouquin, qui représentait Brome-Missisquoi, avait perdu la vie dans un accident de la route.

Dans le cas de la circonscription de M. Caron, le premier ministre Jean Chrétien a six mois pour fixer une date en vue d'une élection partielle. M. Caron avait été élu à la Chambre des communes lors du scrutin de 1993 avec une solide majorité de plus de 18 000 votes contre son plus proche adversaire, un conservateur. Il était, jusqu'à tout récemment, porte-parole de l'opposition officielle en matière de transports.

Il s'était illustré dans le dossier du transport aérien en dénonçant les injustices dont aurait été victime Air Canada, à l'avantage de Canadien, dans l'attribution de liaisons aériennes lucratives.

M. Caron laisse dans le deuil son épouse Marie Lévesque et ses deux enfants Jean-François et Louis-Philippe.

EN BREF

## McLaughlin renonce

(PC) — L'ancienne dirigeante du Nouveau Parti démocratique (NPD), Audrey McLaughlin, ne se présentera pas aux prochaines élections fédérales, a-t-elle fait savoir en conférence de presse à Whitehorse, hier. Mme McLaughlin a indiqué qu'elle s'était sentie privilégiée de représenter le Yukon aux Communes pendant les 10 dernières années. «Ce fut une expérience fantastique et j'espère que les

gens estimeront que j'ai bien représenté tant les citoyens du Yukon que le Yukon lui-même sur la scène nationale et internationale», a-t-elle déclaré. L'ex-leader du NPD, âgée de 60 ans, a dit être fière de ses réalisations au chapitre des revendications territoriales autochtones ainsi qu'à celui des pouvoirs conférés au Yukon. Mme McLaughlin avait été élue à la tête du NPD en 1989, devenant du coup la première femme à diriger un parti politique au Canada.

QUÉBEC  
Désenchantement et Radicalisation

Un an après la victoire d'extrême justesse du "non" au référendum, Le Monde Diplomatique consacre un dossier à la situation au Québec.

Arthur Quentin

**SOLDE**

Du 13 au 18 janvier

jusqu'à 50%  
20%  
sur tous les services de table

Arthur Quentin  
3960, rue Saint-Denis, Montréal tél. : 843.7513

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET

UNE TRADITION DE QUALITÉ

ATELIERS PRATIQUES EN COMMUNICATION

- Atelier pratique de création littéraire (30 heures)  
À partir de vos textes de science fiction, soyez lus et guidés par des experts.  
Les samedis du 8 février au 1er mars 1997
- Le français sans faute (30 heures)  
Apprenez à rédiger de courts textes descriptifs et administratifs.  
Les mercredis du 22 janvier au 26 mars 1997
- Prendre la parole en public (30 heures)  
Développez votre aisance à vous exprimer en public par des techniques éprouvées.  
Les mardis du 21 janvier au 25 mars 1997
- L'anglais, langue des affaires (30 heures)  
Devenez à l'aise pour échanger en anglais lors de vos conversations et rencontres d'affaires.  
Les lundis du 20 janvier au 24 mars 1997
- Stage en télévision professionnelle (64 heures)  
Réalisez une émission de télévision d'une demi-heure.  
Les mercredis du 19 février au 2 avril 1997 et quelques samedis ou dimanches à déterminer.

QUESTIONS FRONTIÈRES, RÉPONSES NOUVELLES

- Satanisme chez les jeunes, chez les adultes (6 heures) — nouveau  
Une nouvelle réalité à apprivoiser.  
Les mercredis 29 janvier et 5 février 1997
- Sectes et relations interpersonnelles (6 heures) — nouveau  
Comment vivre avec un être cher qui rejoint une secte.  
Les mercredis 12 février et 19 février 1997
- Question de vie, question de mort, qui décide? (3 heures)  
Réflexion d'ordre moral.  
Le mardi 18 mars 1997
- Le testament de vie, est-ce valable? (3 heures)  
Quelles sont les alternatives légales disponibles.  
Le mardi 25 février 1997
- Prolonger la mort ou en disposer? (6 heures)  
Une question d'éthique.  
Les mardis 4 et 11 mars 1997.
- Le lavage de cerveau pour disculper ou culpabiliser? (3 heures)  
Peut-on en être une victime innocente?  
Le mardi 21 janvier 1997

ATELIERS PRATIQUES EN MICRO-INFORMATIQUE

- Introduction à Internet (12 heures)  
Apprenez à naviguer sur le Web.  
Le vendredi 28 février et le samedi 1er mars 1997
- Introduction à Word 6.0 (21 heures)  
Pour développer vos compétences sur un traitement de texte.  
Les samedis 18 janvier, 25 janvier et 1er février 1997
- Introduction à Excel 5.0 (21 heures)  
Comment utiliser un chiffrier électronique pour structurer vos données quantitatives.  
Les samedis 8 février, 15 février et 22 février 1997
- Power Point 4.0 (7 heures)  
Pour de belles présentations visuelles dans vos démonstrations d'affaires.  
Le samedi 8 mars 1997
- Visual Basic 4.0 (14 heures)  
Introduction à la programmation par objet.  
Les samedis 15 et 22 mars 1997
- HTML Microsoft Front Page (12 heures) nouveau  
Créez votre propre page Web.  
Les samedis 12 et 19 avril 1997

AUTONOMIE FINANCIÈRE

- Portefeuille de placement, pour assurer son avenir (18 heures)  
Bien connaître les véhicules de placement pour mieux choisir.  
Les lundis du 20 janvier au 24 février 1997
- Planifier ses finances personnelles... au cas où... (21 heures)  
L'incertitude du marché de l'emploi nous oblige désormais à planifier.  
Les lundis du 3 mars au 21 avril 1997
- Améliorer le service à la clientèle, dans quel but? (12 heures)  
Atelier dédié aux commerçants et aux superviseurs.  
Les mercredis du 5 février au 26 février 1997

ÉDUCATION AUX ADULTES

INSCRIPTIONS:  
Pour vous inscrire, contactez-nous le plus tôt possible au (514) 381-4293, poste 282.  
Sur demande, pour des groupes, les ateliers peuvent être repris à d'autres dates.

TAPIS DECOR

Design

CLAUDE BOUCHARD

MUR - À - MUR & CARPETTES

**SOLDE DE JANVIER**  
jusqu'à 60% DE RABAIS

Tapis chinois  
Tapis oriental  
Tapis moderne  
Tapis de soie

Salle de montre  
1090 av. Laurier O.  
Outremont  
274-1090

LE DEVOIR

## LE MONDE

PERSPECTIVES

## La puissance d'une dette

Boutros-Ghali chassé de son fauteuil de l'ONU, les États-Unis n'ont plus guère d'excuses pour ne pas régler leur dette auprès de l'organisation.

Le Monde

Avec la légèreté d'un vol de B-52, l'argument a été asséné à tout-va par les porte-parole de l'administration Clinton dans les semaines qui précéderont la désignation d'un nouveau secrétaire général de l'Organisation des Nations unies. Aidez-nous à chasser Boutros Boutros-Ghali de son fauteuil, expliquaient en substance les Américains à leurs alliés, parce qu'il est la bête noire de la majorité républicaine au Congrès.

Sans l'accord de cette majorité, largement composée d'isolationnistes béats, les États-Unis, poursuivaient les mêmes, ne pourront jamais rembourser leur dette à l'Organisation. Simple ! L'argument se voulait rationnel, «adulte». Il avait toutes les apparences du genre de compromis qui ne se refuse pas entre gens réalistes, sérieux.

Le «poids» de ce raisonnement n'échappait à personne : les arriérés de paiement américains à l'égard des Nations unies pèsent en effet plus de un milliard de dollars soit 5 milliards de francs (environ 6,5 milliards de francs selon les calculs établis à New York). A l'appui de ce chantage, on avançait même que l'affaire avait été négociée à l'avance avec les fauteurs de trouble : contre la tête du malheureux diplomate égyptien, les républicains auraient fait savoir à l'administration démocrate qu'ils commenceraient à budgétiser les crédits nécessaires au règlement de la dette de Washington. En somme, c'est par affection sincère pour l'ONU et, donc, conscients de la nécessité de lui procurer les fonds dont elle a besoin, qu'auraient été organisés le départ de M. Boutros-Ghali et l'arrivée du Ghanéen Kofi Annan.

Les membres du Conseil de sécurité ont fermé les yeux et joué le jeu — y compris la France, après un baroud d'honneur en faveur de son protégé francophone. Mais l'heure de vérité est venue. Il est temps de tenir promesse. Le nouveau Congrès a fait sa rentrée mardi 7 janvier : les membres du Conseil de sécurité sont en droit de demander aux États-Unis de remplir leurs engagements. Le message est simple : maintenant, il faut payer. Il n'y a plus de bouc émissaire facile, en la personne de M. Boutros-Ghali, pour focaliser toute la démagogie anti-ONU que l'on trouve sur les bancs les plus réactionnaires de la majorité républicaine.

Les États-Unis n'ont, ces dernières années, guère eu à se plaindre du Conseil de sécurité de l'ONU. Contrairement à ce qu'avance Jesse Helms, sénateur de Caroline du Nord, président de la puissante commission des affaires étrangères et adversaire le plus acharné d'une ONU qu'il fantasme comme une menace pour l'impériale souveraineté des États-Unis, les Nations unies ont plus servi qu'elles n'ont desservi la diplomatie américaine. De la guerre du Golfe à Haïti, de la Somalie à la Bosnie, les présidents Bush et Clinton ont obtenu à peu près tout ce qu'ils voulaient de l'ONU.

«Les Nations unies sont très importantes pour les États-Unis», disait, mercredi 8 janvier, devant le Congrès, le nouveau secrétaire d'État, Madeleine Albright. Et d'ajouter que l'Amérique doit d'autant plus payer l'ONU qu'elle défend de par le monde les vertus de la libre entreprise et, à ce titre, le principe «que les contrats sont sacrés». C'est clair : les États-Unis ont, à l'égard de l'Organisation, une dette contractuelle politique et financière. Ne pas s'en acquitter, tergiverser encore, jouer les mauvais payeurs, serait une très mauvaise manière faite à la communauté internationale. Le discours souvent moralisateur de l'Amérique se trouverait privé d'une bonne partie de sa pertinence.

EN BREF

## Bulgarie: un parlement assiégé

Sofia (AFP) — Le président bulgare Jelio Jeleu a décidé de convoquer dans la nuit le Conseil de sécurité nationale, ont indiqué les médias bulgares. Des milliers de partisans de l'opposition continuaient hier soir à assiéger le parlement pour protester contre la politique du Parti socialiste bulgare, l'ex-parti communiste au pouvoir, et pour réclamer des élections anticipées. Des incidents ont fait au moins 24 blessés, selon des sources hospitalières. Dans une déclaration diffusée à la radio privée Darik, le président du principal rassemblement d'opposition, Union des forces démocratiques, Ivan Kostov a annoncé que les partis d'opposition ne participeraient plus au travail du parlement et a réclame des élections anticipées. M. Kostov a dit que l'opposition envisageait par ailleurs de lancer un appel à la grève générale. La manifestation d'hier a été la plus violente d'une série de manifestations organisées depuis une semaine.

## Médiation américaine pour dénouer la crise chypriote

Washington (AFP) — Le médiateur américain Carey Cavanaugh a quitté Washington jeudi soir pour une tournée d'une semaine en Europe destinée à faire baisser la tension provoquée par la décision de Chypre d'acheter des missiles anti-aériens russes, a annoncé hier le département d'État. M. Cavanaugh sera demain à Nicosie puis en Grèce de lundi soir à mercredi, avant de gagner la Turquie où il restera jusqu'à vendredi. Il tentera de convaincre ses interlocuteurs de prendre des «mesures concrètes pour apaiser la tension», notamment en «réduisant les activités militaires globales» dans la région, a précisé le porte-parole du département d'État Nicholas Burns. Ce dernier a une nouvelle fois critiqué les déclarations menaçantes des responsables turcs contre Chypre, en particulier celles du ministre des Affaires étrangères Tansu Ciller, qui a déclaré hier que la Turquie «frappera si nécessaire» en cas de déploiement en république de Chypre de missiles sol-air S-300 dont Nicosie a annoncé l'achat à la Russie.

## Des élus américains dans les rues de Belgrade

Belgrade (AFP) — Trois membres du Congrès américain se sont joints hier à Belgrade aux manifestants contre le régime du président Slobodan Milosevic pour les assurer du soutien des États-Unis. «Vous n'êtes pas seuls, les États-Unis sont avec vous», a lancé à une foule enthousiaste le représentant démocrate Rick Boucher, accompagné de deux autres membres de la Chambre des représentants, Bruce Vento et Mark Sanford. La manifestation, qui a réuni quelque 25.000 personnes malgré une interdiction officielle, s'est dispersée sans incident en début de soirée. Les trois élus américains avaient auparavant rencontré les leaders de l'opposition serbe, Vuk Draskovic, Zoran Djindjic et Vesna Pesic. La délégation s'est également entretenue avec le ministre des Affaires étrangères Milan Milutinovic.

Corée du Sud

## Le conflit social atteint un point critique

■ Un manifestant s'immole chez Hyundai

■ Le pouvoir amorce un dialogue avec les syndicats

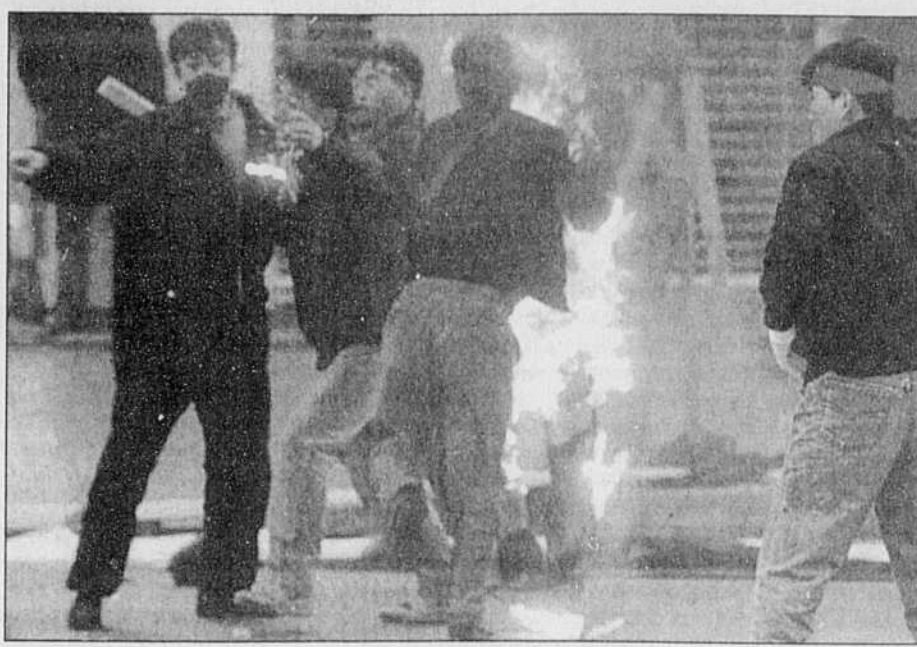
Entrée dans sa troisième semaine, la grève en Corée bénéficie toujours d'un soutien populaire important, selon une enquête menée par un hebdomaire indépendant. Tout en émettant des mandats d'amener contre des leaders syndicaux, Séoul a amorcé une discrète négociation.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Séoul — Un travailleur du groupe automobile sud-coréen Hyundai a tenté hier de s'immoler par le feu pour protester contre la réforme du Code du Travail, alors même que le gouvernement laissait entendre qu'il pourrait rechercher une sortie négociée à la crise, vieille de 16 jours.

À l'issue d'une manifestation dans la ville portuaire d'Ulsan, Chung Jae-Sung, un employé de 34 ans, s'est aspergé de diluant qu'il a enflammé en criant «abolition de la mauvaise loi», selon des sources syndicales. Brûlé à 90 %, le jeune homme est dans un état critique.

Le drame a provoqué une grève immédiate des 32 000 travailleurs de l'usine Hyundai d'Ulsan, la principale unité du groupe, qui fonctionne très irrégulièrement depuis le début du mouvement social. La direction a répondu en prononçant un lock-out de l'ensemble du personnel d'une du-



Des collègues se sont portés hier au secours d'un employé de Hyundai, Chung Jae-sung, après qu'il eut tenté de s'immoler.

ASSOCIATED PRESS

rée indéterminée. Au même moment, des signes de décripation apparaissaient à Séoul, où tout semblait pourrir en place pour un durcissement du conflit, avec l'émission de sept mandats d'amener à l'encontre des leaders grévistes. Mais la visite inattendue du chef du parti gouvernemental

au quartier général du principal syndicat coréen a relancé l'espoir que la négociation — plus que la force — pourrait offrir une porte de sortie honorable.

La visite du président du Parti de la Nouvelle Corée Lee Hong-Koo à la très modérée Fédération des syndicats coréens est la

première d'un haut responsable politique depuis le déclenchement de la crise, le 26 décembre. Elle fait suite à un appel passionné de l'épiscopat demandant aux deux parties de reprendre le dialogue et de refuser la violence. «Le gouvernement n'a pas l'intention de s'en remettre uniquement à des mesures de fermeté pour mettre fin aux grèves récentes», a indiqué M. Lee.

La Fédération des syndicats coréens (1,2 millions d'adhérents) n'est pas actuellement impliquée dans le mouvement de grève, dont sa petite rivale radicale Confédération coréenne des syndicats (500 000 membres) est l'élément moteur. Elle a toutefois appelé à l'arrêt du travail les 14 et 15 janvier.

Un collaborateur de M. Lee a indiqué à l'AFP que l'ancien premier ministre avait fait savoir aux représentants de la Confédération qu'il aimerait se rendre dans leurs locaux. La Confédération est officiellement illégale et les sept leaders syndicaux menacés d'arrestation sont issus de ses rangs. «Nous avons un fort pressentiment que la visite de Lee pourrait signifier que les arrestations ne seront pas effectuées», selon un responsable syndical.

Entrée dans sa troisième semaine, la grève bénéficie toujours d'un soutien populaire important. Selon l'hebdomaire indépendant Hanryoreh 21, 87,4 % des Coréens estiment que la nouvelle loi doit être modifiée, alors que la proportion de ceux qui l'acceptent en l'état ne dépasse pas 7,4 %.

NICARAGUA

## L'homme des «gros» prête serment

La police nicaraguayenne a arrêté hier deux hommes qui s'apprétaient à attenter à la vie du président Arnoldo Aleman, quelques minutes avant son investiture, a annoncé un porte-parole de la police. «Ces deux personnes avaient l'intention de commettre un attentat à l'explosif et ont été neutralisées avant le début de la cérémonie d'investiture» dans le stade de Managua, a précisé ce porte-parole à l'AFP. L'un des deux hommes arrêtés est un officier de la police nationale, a-t-il précisé. Après cette double arrestation, la cérémonie d'investiture s'est déroulée sans incident.

AFP ET REUTERS

Managua — Arnoldo Aleman, investi hier à la présidence du Nicaragua pour une période de cinq ans, se présente comme un libéral énergique, opposant farouche au sandinisme.

M. Aleman, 50 ans, avait remporté à la tête d'une Alliance libérale de cinq partis les élections présidentielles du 20 octobre avec 51 % des voix, contre 37,7 % au candidat sandiniste et ex-président Daniel Ortega.

Avocat, à la tête des producteurs de café, cet homme au physique imposant, qui assure que «nous les gros nous sommes heureux», a construit sa carrière politique en exploitant les erreurs des gouvernements sandinistes (1979-1990).

Aux élections de 1990, remportées par la présidente sortante Violeta de Chamorro, M. Aleman avait été élu maire de Managua, poste-clé à partir duquel il a pu préparer sa candidature à la magistrature suprême.

Il n'a eu de cesse notamment de dénoncer l'alliance de Mme de Chamorro avec le Front sandiniste de libération nationale (FSLN), qui donnait alors à la présidente plus de marge pour gouverner.

Cet homme au langage direct accuse les sandinistes d'avoir détruit l'économie du pays et de porter atteinte aux droits de l'Homme. Il a promis au cours de sa campagne de s'attaquer en priorité à la question du chômage et du sous-emploi, qui affecte près de 60 % de la population active nicaraguayenne.

Les sandinistes lui reprochent en retour d'incarner l'ancienne classe dominante du Nicaragua, les «somozistes» (partisans de l'ex-dictateur Anastasio Somoza) qui s'étaient réfugiés à Miami en 1979 après la prise de pouvoir par les armes du FSLN.

Dans un Congrès où son Alliance libérale est la force la plus importante mais non majoritaire, le nouveau chef de

l'Etat aura pour tâche difficile de consolider la stabilité politique et de favoriser la production, seuls moyens de réduire une pauvreté qui frappe 70 % de la population.

Sept chefs d'État et de gouvernement d'Amérique latine ont assisté hier à la prestation de serment du président Aleman. Il s'agit du premier transfert pacifique et démocratique de pouvoir de l'histoire moderne du Nicaragua.

«Nous ne reviendrons plus dans le passé, dans la longue et sombre nuit qu'a connue le Nicaragua», a déclaré le nouveau président à des milliers de partisans rassemblés au stade national de Managua.

Malgré la joie des sympathisants d'Aleman, la tension reste latente dans le pays. Le spectre de la violence a resurgi jeudi dans la province centrale de Matagalpa, où six soldats ont été tués et quatre autres blessés lors d'une embuscade tendue par des inconnus, selon la police.

Les analystes prédisent par ailleurs un bras de fer entre l'Alliance libérale du nouveau président et les sandinistes (extrême gauche), ses ennemis jurés depuis des années. Jeudi soir, les députés sandinistes ont ainsi quitté les bancs de la nouvelle Assemblée nationale en pleine session inaugurale, protestant contre un arrêt du Conseil suprême électoral qu'ils ont jugé contraire à l'État de droit.

Le Conseil a rejeté 80 lois élaborées par les sandinistes. L'ancien président de gauche Daniel Ortega a qualifié cette décision de «coup d'État». «Nous n'allons pas être les complices d'un processus qui affecte la légitimité, la légalité, l'ordre constitutionnel et l'État de droit», a déclaré Ortega.

En l'absence des 36 élus sandinistes — sur 93 sièges — l'Assemblée a voté pour une direction parlementaire conservatrice.

Les libéraux contrôlent désormais les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, une situation qui a fait dire à Victor Hugo Tinoco, numéro deux des sandinistes, que la protestation contre le régime pourrait se déplacer dans la rue.

PÉROU

## Fujimori annonce la reprise des négociations avec le Tupac Amaru

REUTERS

Lima — Le président péruvien, Alberto Fujimori, a annoncé hier que les négociations avaient repris à Lima avec les rebelles du Tupac Amaru, soulignant que ce «signe positif» augurait d'un dénouement pacifique pour la crise des otages.

«Nous avons établi un pont aujourd'hui grâce à un contact radio» entre le négociateur gouvernemental Domingo Palermo et le chef des rebelles Nestor Cerpa Cartolini, a indiqué le chef de l'État sur une radio locale.

Alberto Fujimori a ajouté que les deux hommes s'étaient entretenus durant quatre minutes d'une manière cordiale et que cela ouvrait des «perspectives encourageantes».

Cerpa a accédé à une requête de Domingo Palermo qui souhaitait que l'évêque Juan Luis Cipriani rende de nouveau visite ce week-end aux 74 otages toujours retenus dans la résidence de l'ambassadeur du Japon. Palermo et Cerpa avaient eu un entretien direct le 28 décembre dernier qui avait permis la libération de 20 otages. Domingo Palermo a rappelé hier que son objectif était d'obtenir la libération «en bloc» des 74 otages dans les meilleurs délais.

Le premier ministre péruvien, Alberto Pandolfi, avait déclaré jeudi soir qu'il envisageait de laisser les guérilleros quitter le pays une fois que les 74 captifs libérés. «Nous annoncerons à la presse, au moment opportun, quels pays seraient disposés à les accueillir», avait-il dit.

On a précisé de source gouvernementale qu'une «com-

mission de garants» pourrait être mise sur pied pour superviser une issue pacifique à la crise, qui dure depuis le 17 décembre.

Hier en tout début de journée, le commando du mouvement Tupac Amaru a tiré quatre détonations en l'air, en pleine obscurité. Elles ont été suivies par le silence le plus total, et aucun mouvement n'a été détecté à l'intérieur de la résidence. Selon Juan Carlos Mejia, chef d'une unité d'élite de la police péruvienne, deux rebelles avaient été aperçus à l'arrière du bâtiment avant que les coups de feu ne soient tirés. Dans la nuit de lundi à mardi, d'autres tirs avaient retenti.

Une «commission de garants» pourrait être mise sur pied pour superviser une issue pacifique à la crise

Les autorités ont par ailleurs démenti des informations parues dans un journal selon lesquelles le conseiller à la sécurité du président Alberto Fujimori aurait rencontré plusieurs dirigeants emprisonnés du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA).

Le quotidien La Republica écrivait jeudi que Vladimiro Montesinos avait rencontré ces dernières semaines Victor Polay Campos et Miguel Rincon Rincon, dirigeants du MRTA, et avait proposé un sauf-conduit aux preneurs d'otages pour quitter le Pérou s'ils déposaient les armes et libéraient leurs derniers otages.

Le commando a démenti par ailleurs jeudi les allégations du gouvernement péruvien selon lesquelles il exigerait une rançon.

Les rebelles ont apposé sur une fenêtre de la résidence de l'ambassadeur nippon une affiche avec cette inscription: «Ne mentez pas, M. Fujimori. L'argent ne nous intéresse pas. Notre exigence, c'est la libération de nos prisonniers».

## Trois semaines de convalescence pour Eltsine

AGENCE FRANCE-PRESSE

Moscou — La pneumonie qui a de nouveau poussé Boris Eltsine sur un lit d'hôpital est plus grave qu'initialement annoncée et confirme la grande faiblesse du président russe, faisant craindre pour la Russie une période de stagnation, voire de troubles alimentés par l'opposition.

Le médecin en chef du Kremlin Sergueï Mironov a indiqué hier que M. Eltsine resterait hospitalisé encore au moins trois jours, et qu'il lui faudrait ensuite trois semaines de convalescence.

«Nous avons défini cette période pour nous mêmes et pour le président», a indiqué le médecin en chef, ajoutant prudemment: «Les pronostics sont une chose, la vie peut y apporter des corrections».

Les médecins de l'hôpital central du Kremlin où se trouve le chef de l'État depuis mercredi ont diagnostiqué une pneumonie double, et non une infection légèrè.

Dès lundi, les médecins lui avaient conseillé de se faire hospitaliser, mais «le président Eltsine a catégoriquement refusé». Deux jours plus tard, les médecins constatant que les deux poumons étaient atteints, M. Eltsine était contraint de se plier à leurs injonctions, a indiqué M. Mironov.

M. Eltsine qui prévoyait après six mois d'absence un retour en fanfare, annonçait des mesures décisives et promettait de reprendre en mains tous les problèmes de la Russie accumulés pendant son absence, est à nouveau éloigné des affaires et voit ses espoirs de renaissance politique gelés.

Le sommet de la CEI prévu à Moscou le 17 janvier est d'ores et déjà reporté au 30-31 janvier, et le déplacement de M. Eltsine à la Haye pour un sommet Russie-Union européenne prévu le 4 février devient hautement hypothétique.

## Arafat accuse Israël de «saboter le processus de paix»

Paris — Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a accusé vendredi à Paris le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu de «saboter le processus de paix» en demandant le report de deux ans du retrait total de l'armée israélienne de Cisjordanie.

À l'issue d'un entretien de plus d'une heure à l'Élysée avec le président Jacques Chirac, qu'une fois de plus il a appelé «le docteur Chirac», le leader palestinien a affirmé que les Palestiniens n'avaient «aucune relation avec l'attentat» à l'explosif, qui a fait 13 blessés près de l'ancienne gare routière de Tel-Aviv. «C'est un attentat qui concerne des événements internes à Israël», a-t-il dit.

Selon M. Arafat, «la demande de M. Netanyahu, littéralement, sabote tout l'accord de paix. Le fait de faire de nouvelles colonies et de confiscation de nouvelles terres aussi sabote le processus de paix», a ajouté M. Arafat. «Nous ne demandons pas l'impossible. Nous demandons l'application de l'accord que nous avons signé à la Maison Blanche et au Caire, sous l'égide du président Clinton et du président Mubarak, et une mise en oeuvre sincère et précise de l'accord signé», a-t-il poursuivi.

Yasser Arafat a mis sur le compte de «nouvelles demandes israéliennes» le fait qu'il n'ait «pas été possible de parvenir à des solutions en vue de l'application des accords» sur l'autonomie palestinienne.

L'attentat de Tel Aviv a renforcé l'intransigeance d'Israël dans les négociations avec les Palestiniens sur Hébron, déjà difficiles avant cet incident que les services de sécurité israéliens hésitaient à qualifier de terrorisme, quoique la police n'excluait pas d'autres pistes, en particulier celle d'un crime du milieu.

«Les attentats renforcent encore notre détermination d'exiger des garanties de sécurité» avant un redéploiement de l'armée israélienne à Hébron, a déclaré le premier ministre Benjamin Netanyahu après l'explosion de deux bombes de faible puissance dans un quartier chaud de Tel-Aviv. «S'il s'avère que les terroristes sont venus des territoires palestiniens autonomes, Israël réagira avec la plus grande sévérité», a mis en garde M. Netanyahu. Convoqué qu'il s'agit bien d'une attaque palestinienne, il a promis de «poursuivre les terroristes qui ont perpétré cet attentat spécifique». Toutefois aucune mesure concrète n'a été annoncée.

## LE MONDE

ÉTATS-UNIS

## Banalisation des exécutions capitales

De nouvelles dispositions limiteront les possibilités d'appel des condamnés à mort

LAURENT ZECCHINI  
LE MONDE

Washington — Le plus impressionnant dans les trois exécutions capitales qui se sont déroulées, dans la nuit du mercredi 8 au jeudi 9 janvier, dans la prison de Cummins (Arkansas), est moins le fait lui-même que l'absence de réactions l'accompagnant.

Outre une soirée de prières à l'église locale, quelques dizaines de personnes s'étaient rassemblées, mercredi soir, devant le siège du gouvernement, à Little Rock, la capitale de l'Arkansas, un État du Sud pauvre, surtout connu parce que Bill Clinton en est originaire. Des membres des familles des condamnés, ainsi que quelques représentants des associations de défense des droits de l'homme, composaient ce maigre attroupement.

Les porteurs de pancartes « Pourquoi tuons-nous des gens qui tuent pour montrer que tuer est mal? » se retrouvaient pour la troisième fois: trois exécutions, trois manifestations... Sur le plan national, rien. Mercredi soir, aucune des grandes chaînes de télévision n'avait évoqué l'événement. Le lendemain, les principaux journaux l'ont ignoré. Earl Van Denton (47 ans), Paul Ruiz (49 ans) et Kirt Wainwright (30 ans) ont été exécutés par piqure léthale, l'un après l'autre. Le troisième est resté près d'une heure attaché, dans la « chambre de la mort », en attendant le résultat d'un ultime appel devant la Cour suprême.

Les deux premiers condamnés avaient passé dix-huit ans en instance d'exécution, leur condamnation ayant été remise en cause à trois reprises et leur exécution repoussée huit fois. Ils avaient été reconnus coupables d'un double meurtre de

policiers et étaient soupçonnés de sept autres. Kirt Wainwright, lui, avait été reconnu coupable de l'assassinat d'une caissière, ce qu'il a toujours nié. Les autorités pénitentiaires avaient expliqué que la décision de grouper ces exécutions avait été prise pour réduire le « stress émotionnel » des employés de la prison, et le porte-parole du gouverneur de l'Arkansas avait précisé qu'il était « substantiellement moins coûteux et plus efficace » d'agir ainsi. Les responsables locaux parlent d'expérience: une triple exécution avait eu lieu il y a deux ans et demi, dans la même prison. Il s'agissait alors d'une « première » depuis que la Cour suprême des États-Unis a rétabli la peine capitale, en 1976. Depuis cette date, l'État de New York est devenu, en 1995, le 38<sup>e</sup> État à appliquer le châtiment suprême. La quasi-indifférence qui a accueilli l'exécution des condamnés de l'Arkansas illustre la banalisation du phénomène: 45 personnes ont été exécutées en 1996, un chiffre en baisse sur 1995 (année record, avec 56 exécutions), mais qui, selon la plupart des spécialistes, devrait reprendre une courbe ascendante.

« Pourquoi tuons-nous des gens qui tuent pour montrer que tuer est mal? »

Le Congrès a en effet adopté, en avril 1996, des dispositions visant à limiter les possibilités d'appel des condamnés à mort. La volonté des législateurs était à la fois de désengorger les prisons et d'économiser les deniers publics en réduisant l'intervalle (en moyenne, de onze ans et deux mois, en 1995) qui sépare le verdict de l'exécution. La Cour suprême a confirmé, en juin 1996, que les condamnés ne pourront pas invoquer plus d'une fois l'habeas corpus devant la plus haute juridiction fédérale pour contester la sentence. Ces restrictions devraient avoir pour effet d'augmenter le rythme des exécutions des quelque 3100 condamnés à mort qui attendent dans les prisons américaines.

## Mme Jones risque de gâcher la fête pour Bill Clinton

CHRISTIAN CHAISE  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Un procès pour harcèlement sexuel très embarrassant pour le président Bill Clinton resurgit lundi, avec le risque pour lui de voir cette affaire scabreuse étalée sur la place publique une semaine avant son investiture pour un second mandat.

La plus haute institution judiciaire des États-Unis, la Cour suprême, entendra lundi les arguments de l'avocat de M. Clinton et ceux des avocats d'une jeune femme de 30 ans, Paula Jones, pour des faits présumés qui remontent à 1991 quand M. Clinton était gouverneur de l'Arkansas.

La question est d'importance sur le plan constitutionnel. Un président en exercice peut-il être poursuivi au civil pour des faits privés, comme n'importe quel citoyen? Ou bien le procès doit-il être ajourné jusqu'à son départ du pouvoir compte-tenu de l'importance de ses fonctions, c'est-à-dire en fait au nom de la raison d'État, comme l'avocat de M. Clinton le demande.

Interrogé hier par les journalistes à la Maison-Blanche, le président n'a pas souhaité entrer dans le débat. « Je n'ai aucun contrôle sur les faits et gestes d'autrui, [cette affaire] ne me causera pas de difficultés car je vais continuer de me consacrer à ma tâche », a-t-il ajouté.

Un tribunal de première instance avait donné raison l'an dernier à Mme Jones. « La Constitution n'a pas créé une monarchie », affirmait l'arrêt de la cour. La Maison-Blanche est « arrogante et sans principe » et se croit « au-dessus des lois », a affirmé à l'AFP l'un des deux avocats de Mme Jones, Joseph Cammarata. « [Clinton] n'est pas un roi ou un monarque. Nous avons fait une révolution contre un roi », a-t-il poursuivi. Certains experts estiment que la Cour, qui ne se pronon-

cera pas avant plusieurs mois, pourrait opter pour un compromis, en décidant que le procès devra attendre le départ de M. Clinton de la Maison-Blanche, en janvier 2001, mais en autorisant l'accusation à commencer à recueillir des dépositions. Or, celles-ci seraient sans doute dures, voire humiliantes, pour le président. Car pour le public et les journaux à sensation, il s'agit d'une affaire croustillante évoquant la réputation de coureur de jupons et d'homme peu scrupuleux qui accable M. Clinton depuis son arrivée au pouvoir.

Sa première campagne présidentielle, en 1992, avait déjà failli être coulée par des rumeurs d'infidélité conjugale, après qu'une chanteuse, Gennifer Flowers, eut affirmé avoir eu pendant une dizaine d'années une liaison avec lui.

Cette fois, Paula Jones, à l'époque employée d'un organisme public de l'Arkansas, indique qu'un policier de l'État était venue la voir pour lui dire que le gouverneur voulait lui parler. Elle avait alors été conduite dans une chambre d'hôtel où, selon elle, M. Clinton aurait eu des gestes inconvenants et lui aurait vainement demandé une faveur sexuelle. Paula Jones, qui avait d'abord choisi le silence, avait porté plainte trois ans plus tard, après que plusieurs policiers de l'Arkansas eurent affirmé à la presse que M. Clinton se servait d'eux pour lui procurer des femmes et eurent mentionné parmi elles une certaine « Paula ». Elle réclame 700 000 dollars de dommages-intérêts.

M. Clinton, qui a toujours nié les accusations de Mme Jones, a fait appel à l'un des avocats les plus célèbres de Washington, Robert Bennett, qui s'est refusé à tout commentaire. Depuis 1994, la Maison-Blanche et ses alliés ont tout fait pour mettre en doute la crédibilité de Mme Jones, laissant entendre qu'elle était manipulée par les milieux conservateurs, et même sa vertu.

LE RÉGIME D'ASSURANCE-MÉDICAMENTS  
COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, toute la population du Québec est protégée, soit par un régime collectif, soit par la Régie de l'assurance-maladie. Les personnes qui n'ont pas accès à un régime collectif sont assurées par la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ).

LE RÉGIME D'ASSURANCE-MÉDICAMENTS DE LA RAMQ FONCTIONNE DE LA FAÇON SUIVANTE :

**FRANCHISE :** l'assuré doit payer les premiers 25 \$ du coût des médicaments prescrits par un médecin ou un dentiste et inscrits à la *Liste de médicaments* de la RAMQ (une fois par période de trois mois).

**COASSURANCE :** l'assuré doit payer 25 % du coût des médicaments prescrits après avoir assumé les premiers 25 \$ de franchise.

**CONTRIBUTION MAXIMALE :** l'assuré ne paie jamais plus que les montants indiqués ci-dessous par période de trois mois :

50 \$ pour les prestataires de la sécurité du revenu, les personnes de 60 à 64 ans détenant un carnet de réclamation et les personnes de 65 ans ou plus qui reçoivent le supplément de revenu garanti maximal.

125 \$ pour les personnes de 65 ans ou plus qui reçoivent le supplément de revenu garanti partiel.

187,50 \$ pour les personnes de 65 ans ou plus qui ne reçoivent pas de supplément de revenu garanti et pour tous les autres adultes assurés par la Régie.

**Exemple :** en janvier, une personne de 65 ans qui reçoit le supplément de revenu garanti maximal achète des médicaments dont le coût total est de 70 \$.

Franchise : 25 \$  
Coassurance : 11,25 \$, soit 25 % des 45 \$ qui restent  
Total : 36,25 \$

La personne retourne à la pharmacie en février et renouvelle son ordonnance.

Franchise : 0  
Coassurance : 17,50 \$, soit 25 % de 70 \$

Mais la personne ne paiera finalement que 13,75 \$ puisqu'elle a atteint sa contribution maximale de 50 \$. Enfin, si elle retourne à la pharmacie avant le 1<sup>er</sup> avril, elle ne paiera plus pour ses médicaments.

**PRIME :** l'assuré paie une prime variant de 0 à 175 \$ par adulte et par année. Elle est établie en fonction du revenu familial, qu'il y ait ou non achat de médicaments.

| Ménage               | Exemption totale de la prime si le revenu familial est égal ou inférieur à | Prime complète à payer si le revenu familial est égal ou supérieur à |
|----------------------|--|--|
| 1 adulte             | 10 400 \$  | 14 775 \$  |
| 1 adulte, 1 enfant   | 16 900 \$  | 21 275 \$  |
| 1 adulte, 2 enfants  | 19 500 \$  | 23 875 \$  |
| 2 adultes            | 16 900 \$  | 25 650 \$  |
| 2 adultes, 1 enfant  | 19 500 \$  | 28 250 \$  |
| 2 adultes, 2 enfants | 21 900 \$  | 30 650 \$  |

**EXEMPLES DE CALCUL DU MONTANT DE LA PRIME :** 40 \$ par tranche de 1 000 \$ du revenu familial excédant les seuils d'exemption.

1 adulte : 10 400 \$ = 0  
11 400 \$ = 40 \$  
12 400 \$ = 80 \$  
13 400 \$ = 120 \$  
14 400 \$ = 160 \$  
14 775 \$ et + = 175 \$

La prime sera perçue par le ministère du Revenu du Québec en 1998 au moment de la déclaration de revenus pour l'année 1997.

**Les personnes suivantes n'ont pas de prime à payer :** les prestataires de la sécurité du revenu, les personnes de 60 à 64 ans qui détiennent un carnet de réclamation délivré par le ministère de la Sécurité du revenu et les adultes ayant droit à l'exemption totale en raison de leur revenu familial.

**Les personnes à la charge de leurs parents** (enfants de 0 à 17 ans, personnes de 18 à 25 ans aux études à temps plein et sans conjoint et personnes atteintes d'une déficience fonctionnelle) n'ont rien à payer : pas de prime, pas de franchise, pas de coassurance, pas de contribution maximale.

Pour plus d'informations ou pour s'inscrire, composer le (418) 528-5921 (Québec) OU le 1 888 435-7999 (ailleurs au Québec, sans frais).

## É D I T O R I A L

## Trouble-fêtes asiatiques

François Brousseau

Au moment même où les premiers ministres du Canada y vont de leur traditionnelle «virée en Orient», à la recherche de commandes et d'investissements, la Corée du Sud se trouve aux prises avec des conflits syndicaux sans précédent. Y a-t-il une leçon pour nous dans la «nouvelle donne sociale» qui s'annonce en Asie? Peut-être que oui.

**T**eam Canada, cette délégation aéroportée de politiciens et de businessmen en gouguette, a repris le rituel assez vide mais de plus en plus obligé du «voyage d'Orient». Elle doit visiter, en Corée du Sud, aux Philippines et en Thaïlande, nombre d'usines rutilantes et y rencontrer de dynamiques dirigeants d'entreprises.

Mais, arrivés jeudi à Séoul, les premiers ministres du Canada, Québec inclus, ont plutôt vu une capitale déclarée «ville morte» par des syndicats qui affichent une vigueur et une indépendance nouvelles. Pendant que nos hommes d'affaires poursuivaient leur séjour coréen, un ouvrier s'est même immolé, hier, par le feu pour protester contre «la répression des travailleurs» au Pays du Matin calme.

Quoi? Dans cette région du monde réputée pour ses beaux crépuscules, sa paix sociale et ses taux de croissance extraterrestres, se pourrait-il que la «peste syndicale» soit, là aussi, en train de faire sa marque?

Les régimes autoritaires d'Asie, lieu de ces «économies émergentes» qui menacent aujourd'hui les places-fortes d'Occident, se sont longtemps fait connaître par la docilité de leurs travailleurs, les (relatifs) bas salaires et la stricte limitation du pouvoir syndical; atouts maîtres, on le sait, pour attirer les investissements.

Quand le niveau de vie augmente de façon aussi indéfinissable qu'il l'a fait en Corée du Sud au cours des 30 dernières années, deux phénomènes peuvent se produire. Ou bien la satisfaction de la population est telle qu'elle reste docile sur les libertés; phénomène amplifié par l'existence d'un État autoritaire et paternaliste. Cela peut marcher pendant un certain temps. Ou bien, au contraire, l'émergence d'une classe moyenne, qui se compare de plus en plus avec les Occidentaux, provoque l'éclatement d'une demande sociale pour les libertés. C'est ce qui commence à se produire.

C'est ainsi que les troubles sociaux en Corée du Sud sont emblématiques de ce qui pourrait survenir, demain, chez quelques autres de ces «Dragons» que visitent — bouchées bées d'admiration et carnets de commandes en mains — les premiers ministres de Team Canada et leurs copains businessmen.

L'ouverture des marchés et la mondialisation de l'économie ont une contrepartie, qu'on tend parfois à oublier: la mondialisation du champ social, la propagation et une certaine uniformisation des exigences des travailleurs en matière de syndicalisation, de sécurité, de conditions salariales, etc.

On a assez répété, et avec raison, que la concurrence accrue qui accompagne la mondialisation tend à abaisser les normes sociales, et à donner de plus en plus souvent le gros bout du bâton à la partie patronale: «Si vous n'êtes pas contents, on s'en va ailleurs»: telle est la chanson qu'entendent de plus en plus les salariés du monde développé.

Mais cette mondialisation — on peut l'espérer et on le constate parfois — a aussi un effet inverse, même s'il reste pour l'instant dans l'ombre du premier: celui de provoquer, au Sud, une nouvelle «demande sociale».

Le mois dernier à Singapour, au sommet de l'Organisation mondiale du commerce (organisme succes-

seur du GATT), plusieurs pays asiatiques, Malaisie et Corée du Sud en tête, se sont battus férocement pour soustraire leurs gouvernements à toute obligation internationale sur la question des «normes sociales», ces conditions minimales en-dessous desquelles nul être humain ne devrait être obligé de travailler.

Avancé, non sans hypocrisie, par les dirigeants de pays occidentaux plus soucieux de protéger leurs marchés que d'améliorer le sort des forçats de Bangkok ou de New Delhi, ce thème n'a pas dépassé, à Singapour, le niveau des déclarations générales... Il refait aujourd'hui surface, et de façon spectaculaire, dans les rues et les usines de Corée du Sud. Un pays, il est vrai, qui n'appartient plus au tiers monde depuis un certain temps déjà.

Mais la Corée n'est pas seule dans ce «tourbillon social» qui commence à atteindre l'Asie émergente, prise au beau milieu d'une transition cruciale, entre tiers monde et monde développé.

### La Corée du Sud et le «retour du social» en Asie

D'un niveau économique nettement plus bas que la Corée du Sud, l'Indonésie, que ne visite pas Team Canada cette fois, est également, ces jours-ci, la scène de conflits sociaux nouveaux pour elle. Le syndicat indépendant que veut y former le leader Mughtar Pakpahan, passible de mort pour «subversion», remet en cause non seulement une dictature en fin de règne, mais également l'attitude des investisseurs et des politiciens occidentaux, nombreux à courtiser le régime Suharto.

Les Philippines, qui font partie, elles, de l'itinéraire de Team Canada, connaissent également, depuis quelques mois, une multiplication des conflits sociaux, notamment dans les transports et les services publics.

On le voit, l'Asie du Sud-Est que découvrent nos politiciens et hommes d'affaires n'est pas ce paradis absolu des investisseurs, mais un monde où, après des années de sacrifice et de discipline, certains salariés réclament une part accrue du gâteau. Et, surtout, demandent plus que des biens matériels: une extension des libertés, la démocratie syndicale et politique. Et ce, alors même que les nouvelles législations — comme celle qui a mis le feu aux poudres à Séoul — tendent au contraire à restreindre ces libertés, notamment par le maintien du monolithisme syndical. La seule liberté qui semble accrue par la nouvelle législation coréenne, c'est la liberté de licenciement.

Dans un pays traditionnellement autoritaire où, contre l'obligation de discipline et de docilité, on offre au moins la sécurité d'emploi, c'est un certain «contrat social asiatique» — dont le Japon représente l'archétype — qui se voit aujourd'hui ébranlé. Toute une tradition orientale du sacrifice de l'individu pour la société se voit ainsi remise en cause.

Par chez nous, les discours sur les droits syndicaux, la «défense des acquis» et la préservation à tout prix du niveau de vie ont, au fil des ans, acquis une affreuse réputation d'arrière-garde. D'entendre aujourd'hui pareils discours, dans ces antipodes dynamiques et porteurs d'avenir qu'on pensait immunisés contre de telles maladies, quelle surprise! Question pour nos premiers ministres et p.-d.g. en virée: se pourrait-il que la «défense des travailleurs» ne soit pas une chose entièrement ringarde, québécoise, arriérée et anti-économique?

## DANNY BOY... JUNIOR!



## Moins de parodie parlementaire

**U**n nouvel horaire sera l'essai lors de la reprise des travaux sessionnels de l'Assemblée nationale, le mardi 11 mars prochain. Cette initiative,

amorcée en octobre par le président Jean-Pierre Charbonneau, vise à faire en sorte que les députés aient un calendrier hebdomadaire «normal», prenant également en compte les exigences particulières des parlementaires.

Ce n'est pas un luxe. Ce n'est même pas une réforme. C'est tout simplement un préalable obligé à toute espèce de revalorisation de l'Assemblée, dont tous les élus se gargarisent, un jour ou l'autre, surtout dans l'opposition et dans l'arrière-ban ministériel. Comment prendre cet objectif au sérieux lorsque, comme ce fut encore le cas en décembre, les députés siègent littéralement jour et nuit pour venir à bout du menu législatif gouvernemental?

Comment prêter foi à quelque velléité de réforme lorsque, pour arriver à ses fins — notamment pour siphonner un demi-milliard chez les contribuables —, le gouvernement passe le rouleau compresseur, à coups de motions de suspension des règles ou de clôture des débats?

Soulever ces questions, c'est faire ressortir la difficulté énorme de faire en sorte que le gouvernement dirige et rende compte de ses décisions, et que l'Assemblée joue à plein son triple rôle de législateur, de surveillant et de contrôleur de l'exécutif. Celui-ci ayant, à toutes fins utiles, bouffé à peu près tous les pouvoirs réels des parlementaires, la tâche de ces derniers ressemble à celle de Sisyphus, condamné à rouler éternellement sa roche. La recherche de l'efficacité ministérielle le dispute sans cesse à l'expression libre et indépendante des points de vue, de tous les points de vue. De part et d'autre, la solidarité est de mise, la dissidence suspecte, et l'implacable ligne de parti fait ses ravages.

De dix ans en dix ans, un élan réformiste se fait sentir, d'habitude sous l'impulsion du président de l'Assemblée.

Il y eut Jean-Noël Lavoie, sous Robert Bourassa, en 1972; il y eut Richard Guay, sous René Lévesque, en 1984; il y aura Jean-Pierre Charbonneau, s'il n'en tient qu'à la détermination de celui qui a pris la relève de Roger Bertrand, en mars dernier. Avec son expérience parlementaire d'une quinzaine d'années, sans avoir été ministre, le député de Borduas sait de quoi il en retourne des attentes flouées, des rigidités partisans, des frustrations que subissent ceux que l'on appelle, avec un vague mépris, les simples députés.

Tout le monde est pour la vertu, mais personne ne la voit de la même manière, surtout pas des groupes parlementaires qui, par essence, se font face avec des objectifs divergents et des programmes opposés. Pas question de gommer la joute parlementaire, souvent rude, ni de faire disparaître les inévitables affrontements et les pelures de banane qui s'étaient de part et d'autre.

Mais il y a un moyen de faire en sorte que la période quotidienne de questions-réponses — le *show time* parfois spectaculaire — ne constitue pas le seul élément d'intérêt public (y compris auprès de la presse, friande d'esclandres), et que les escarmouches n'occupent pas le travail sérieux.

C'est ce à quoi tendait la réforme Guay, avec des commissions parlementaires mieux ciblées, et des mandats de contrôle du gouvernement et d'initiative de la part des élus. Ce réaménagement n'a pas donné tous les fruits prévus, loin de là: en gros, les ministères refusent de relâcher la ligne partisane, l'opposition ne cherche qu'à faire trébucher ou mal paraître le gouvernement.

Ce n'est pas une raison pour ne pas tenter, une fois de plus, de rouler la roche. Le président s'y emploie, avec

son projet d'horaires modifié qui éviterait les marathons nocturnes à répétition, en juin et en décembre (ainsi que le président du Conseil du patronat, Ghislain Dufour, vient de les dénoncer, dans *Le Devoir* de mardi dernier). Ce réaménagement peut avoir des effets positifs, mais il en faut bien davantage pour que l'on puisse évoquer l'ombre même d'une éventuelle réforme qui, à la longue, redonne au Parlement la suprématie qui doit être la sienne.

Au nom de l'Action démocratique qu'il dirige, le député Mario Dumont a fait de nombreuses suggestions qui méritent un examen sérieux, au lieu de rester lettre morte. Les libéraux, formant l'opposition officielle, seraient aussi disposés à faire un bout de chemin. Quant aux péquistes, ils ont adopté, à la fois en caucus et en conseil des ministres, début octobre, une série de mesures concernant «la revalorisation du rôle des députés à l'Assemblée nationale».

Par exemple, le gouvernement prévoit que l'élection du prochain président de l'Assemblée nationale se fasse au scrutin secret (ça se fait déjà ailleurs au Canada, et les libéraux sont d'accord).

D'autres mesures visent à mieux étaler le travail législatif, notamment en faisant un meilleur usage de la motion de clôture. Il est aussi question d'ajouter deux autres commissions aux huit qui existent depuis 1984, ce qui n'est pas nécessairement essentiel. Le PQ veut aussi que les députés s'impliquent davantage dans la commission parlementaire dont ils font partie.

Par ce biais obligé, on en revient donc à l'esprit, sinon à la lettre, de la réforme de 1984. Survenue trop tard, en fin de mandat échevelé, elle a été laissée en plan, et ce qui devait être une amorce n'a guère dépassé le stade de intentions louables.

M. Charbonneau, en preux chevalier, reprend le flambeau. Pour peu qu'on lui en laisse l'occasion et que les députés passent, enfin, de la parole aux actes, il y aura un peu moins de parodie et de burlesque, un peu plus de respect et de dignité parlementaires.

## L E T T R E S

## La normalisation

Dans son éditorial du 8 janvier dernier, Lise Bissonnette parle de l'alignement de Lucien Bouchard sur la «conception fédérale strictement utilitaire de la politique étrangère» comme étant «si décevante pour qui a une plus haute idée des relations internationales».

Il ne faut pas s'en étonner. Déjà, cette vision des relations internationales figurait dans la proposition principale présentée au Conseil national du Parti québécois des 27 et 28 avril 1996.

On commençait par indiquer, à la page 3 du document, que le fait de traduire la présence internationale par le droit d'établir des ambassades, d'avoir son hymne national et de siéger aux Nations unies, c'était des interprétations restrictives dépassées.

Jusqu'à un certain point, je suis d'accord avec cette assertion. Cependant, la valeur qu'on ces symboles est toujours vivace.

Demandez donc aux États-Unis, à la France, à l'Italie et au «plus meilleur pays au monde» d'oublier leur hymne national, de fermer leurs ambassades ou de laisser leur siège à l'ONU. Vous savez ce qu'ils vont vous répondre.

Le paragraphe suivant de la proposition principale commençait ainsi: «Aujourd'hui, une présence internationale veut dire participer à des ententes de protection de brevets, siéger à des tribunaux commerciaux, négocier des droits dérogatoires pour protéger un secteur industriel en difficulté».

Comme on le voit, la «normalisation» que Mme Bissonnette trouve si décevante n'est en fait que la conception du gouvernement Bouchard, pour ne pas dire de Lucien Bouchard.

Pourrait-on dire qu'il s'agit d'une conception néolibérale des relations internationales? Moi, je pense que oui.

Denis Barbeau  
Saint-Hubert, 8 janvier 1997

## Bye-bye le métro, bonjour l'auto

Les temps sont durs pour la STCUM qui ne sait plus quoi inventer pour arrondir ses fins de mois. Le lundi 6 janvier, à mon retour de vacances, j'allais tranquillement acheter ma carte CAM, qui passait à 45 \$, lorsque l'employé du métro m'a annoncé qu'elle n'était plus en vente aux stations depuis le 5 janvier (le dimanche) et que je devais aller l'acheter à Berri-UQAM.

Evidemment, il n'était pas question d'étendre cette période d'un seul jour et ce, même si la grande majorité des Montréalais prenaient comme moi le métro pour la première fois le 6 janvier. Si au moins on nous permettait d'aller l'acheter gratuitement... Mais non! On a besoin d'argent ces temps-ci à la STCUM. Conséquence: je devais quand même payer mon passage pour me rendre à Berri!

Je serais surpris de connaître le nombre d'usagers qui, comme moi, déboursent un passage supplémentaire (ou deux, ou trois, tout le monde n'a pas le temps de passer à Berri tous les jours) simplement parce que la fin de la période des Fêtes tombe après le 5 janvier. Évidemment, cela permettra à la STCUM d'encaisser des milliers de passages supplémentaires.

Quant à moi, je refuse de continuer à me faire arnaquer de la sorte. J'hésitais déjà depuis quelque temps à savoir si je devais continuer à utiliser le transport en commun ou recommencer à

prendre mon auto. Ma décision est maintenant prise. Bye-bye le métro!

François Rioux  
Montréal, 6 janvier 1997

## Pas d'apartheid social?

Notre premier ministre n'aime pas beaucoup la critique, on le sait. Ainsi, lorsque l'archevêque de Québec, Mgr Couture, a évoqué l'apartheid social en parlant des conséquences des politiques gouvernementales actuelles, M. Bouchard lui a fait des remontrances en l'invitant à la modération et à éviter l'inflation verbale. Selon lui, il était nettement exagéré de parler d'apartheid social au Québec, parce que ce terme désigne la réalité de pays étrangers où les droits d'une partie de la population sont inexistantes.

M. Bouchard aurait peut-être avantage à lire *Le Devoir*, dont l'édition des 4 et 5 janvier fait état de la nomination d'une avocate à la présidence de la Commission canadienne des droits de la personne, qui se propose expressément de «combattre la discrimination contre les gens économiquement démunis en les incluant dans la législation sur les droits de la personne». Cette avocate d'expérience déclare notamment que «la pauvreté est probablement le domaine où il existe le plus de discrimination dans la société».

On pourrait en conclure que si elle désire inclure les droits des démunis dans la législation, c'est que la loi actuelle permet d'en faire des exclus. Ainsi, j'espère que M<sup>re</sup> Couture n'a pas la culpabilité trop facile et ne se laisse pas intimider par des remontrances non méritées, car ses propos n'étaient pas exagérés, semble-t-il.

Suzanne Lachance  
Saint-Hubert, 5 janvier 1997

## À P R O P O S

## ...de l'incitation à l'aide sociale

Il semble que les programmes d'aide sociale facilitent ou même encouragent la création de ménages dépendants de taille réduite. L'aide sociale a nettement amené plus de personnes à vivre seules en ménage, et elle semble aussi liée à l'augmentation du nombre des familles monoparentales, comme le montre l'analyse du taux de croissance de ces deux types de ménages qui augmente plus vite que le taux observé dans l'ensemble de la population.

Deux lectures différentes peuvent être faites de cette donnée, selon la lunette idéologique adoptée. La première met l'accent sur le fait que l'aide de l'État permet à di-

verses personnes de se libérer de situations personnelles difficiles (femmes mariées sans travail qui veulent mettre fin à une union conjugale non satisfaisante, jeunes adultes désirant quitter le foyer, etc.). La seconde lecture insiste sur ce que la droite américaine a appelé les effets destructeurs de l'aide sociale: l'aide de dernier recours amènerait certains hommes à ne pas respecter leurs obligations de pourvoyeurs, elle serait devenue une stratégie d'accès à l'autonomie pour certains jeunes, etc.

Simon Langlois, in Québec 1997, l'agenda, collaboration Fides-Le Devoir.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCE QUE DOIS

# IDÉES

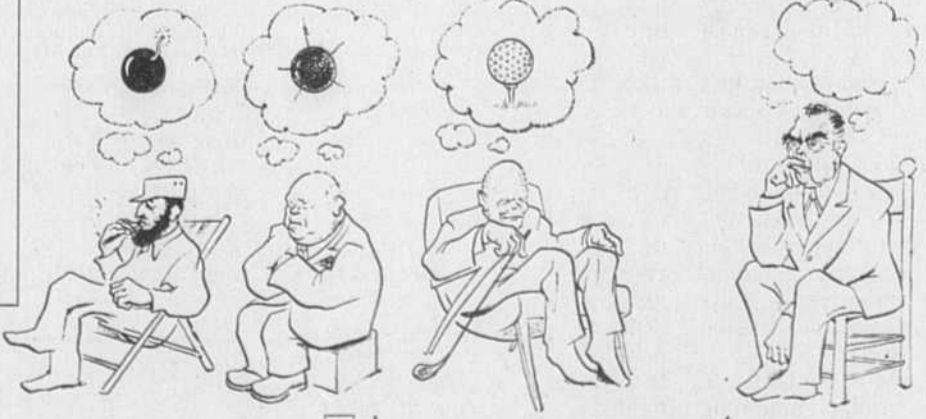
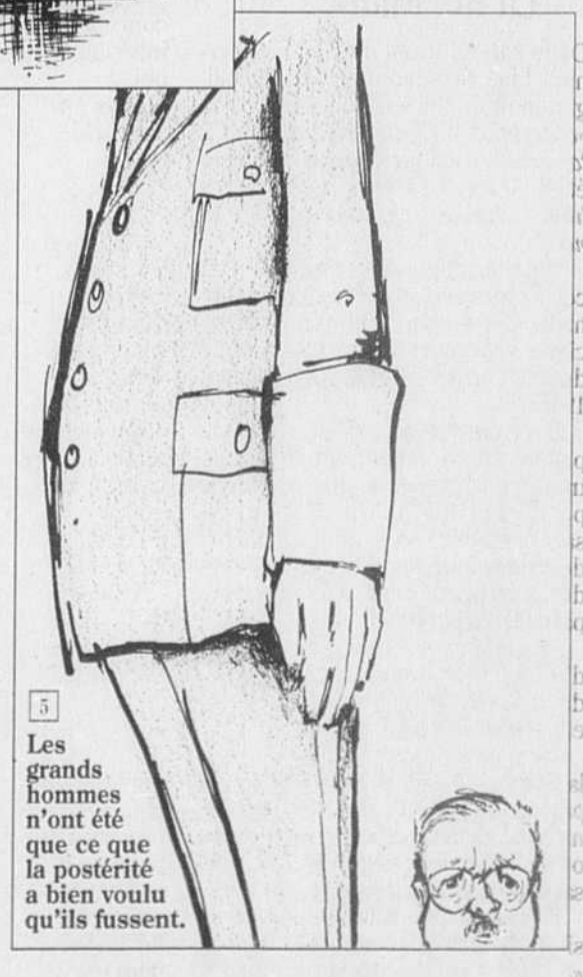
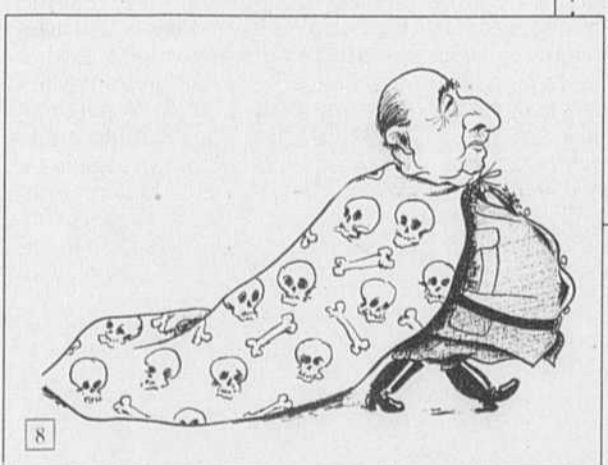
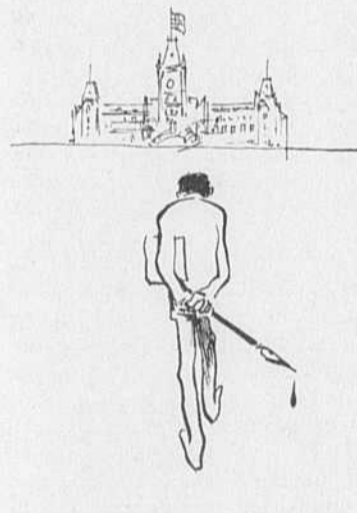
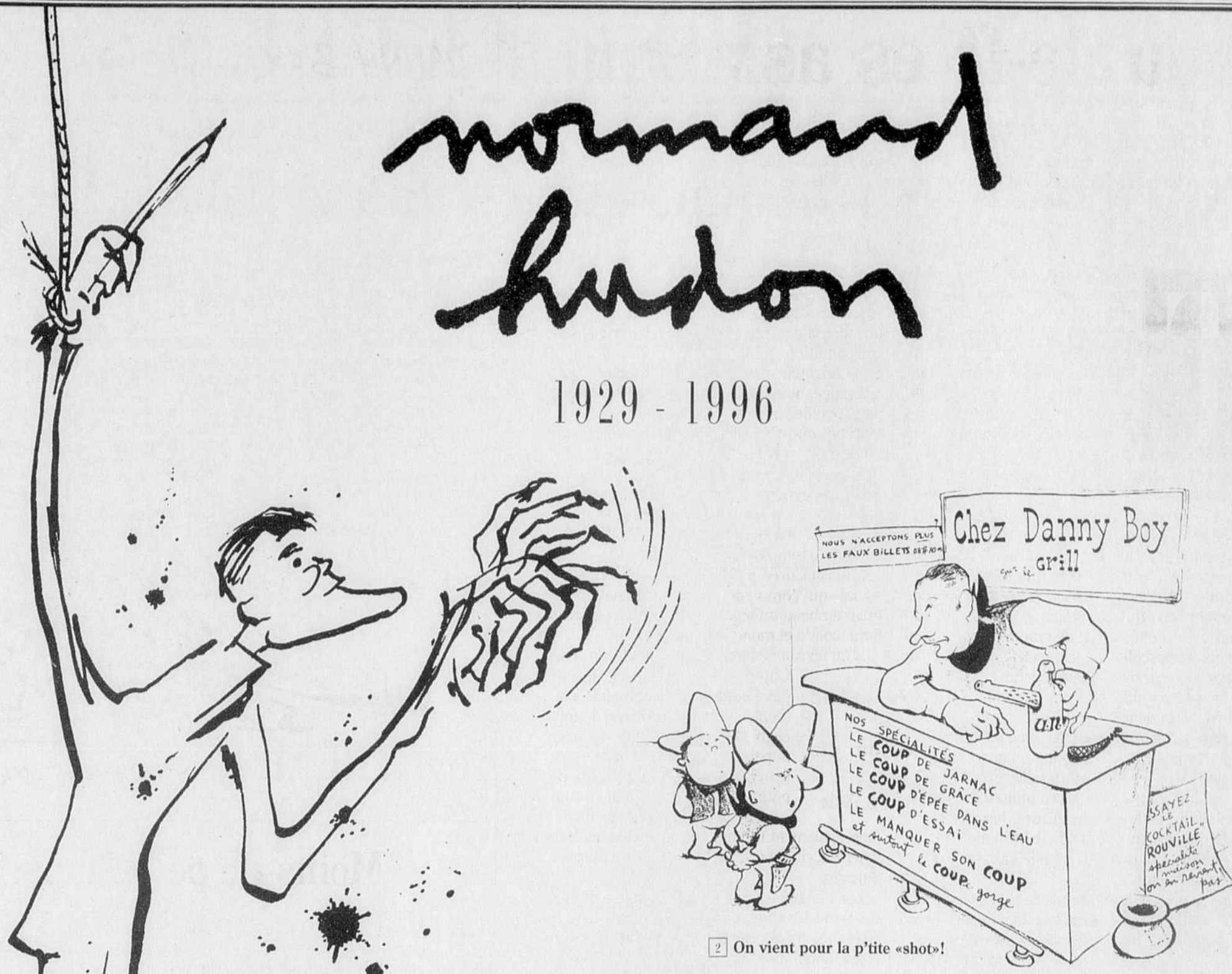
## Normand Hudon

1929 - 1996

**A**

u tout début de sa carrière de «caricaturé», René Lévesque saluait, dans une lettre à

Normand Hudon, «l'amour de l'art nécessaire que tu pratiques à même la chair vive de tes contemporains». C'est au *Devoir* que le grand caricaturiste a commencé à maîtriser cet art au quotidien, au milieu des années cinquante. En 1961, il publiait un recueil de ses meilleurs dessins en nos pages, intitulé avec justesse *À la potence* (Éditions À la page). Nous reproduisons un échantillon de ces caricatures, donc un échantillon des victimes préférées du grand maître de la satire qui vient de nous quitter. Notre ancien directeur, Gérard Filion, qui a encadré les débuts de Normand Hudon au *Devoir*, signait la préface de l'ouvrage. «Comme le fou du roi, écrivait-il, le caricaturiste remplit une fonction utile dans une société démocratique. Il ramène les grands hommes à leur mesure, qui est parfois petite.» Pour mesure aussi, nous reprenons deux caricatures que *Le Devoir* avait refusées à l'époque, l'une pour des raisons politiques, l'autre pour des raisons morales. Le temps passe, comme l'ami Hudon, et change...



- 1 Autoportrait.
- 2 Le premier ministre Duplessis n'est plus, mais c'est toujours la même vieille Union nationale, personnifiée ici par Daniel Johnson.
- 3 À la fin des années cinquante, le chef Langlois dirige la police de Montréal.
- 4 En visite au Canada, le général De Gaulle est reçu par le premier ministre John Diefenbaker.
- 5 Ministre souffre-douleur de Maurice Duplessis, Antoine Rivard n'avait même pas le mérite d'être grand.
- 6 Le cubain Fidel Castro, le soviétique Nikita Khrouchtchev, l'américain Dwight Eisenhower en compagnie du canadien John Diefenbaker.
- 7 Le maire de Montréal, Sarto Fournier (caricature refusée par *Le Devoir*).
- 8 Le général Franco (autre caricature refusée par *Le Devoir*).
- 9 L'historien Robert Rumilly.

### L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Franceur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut, Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Legault, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Berubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutrisac, Jean Fichette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guyline Ouellet, Micheline Ruelland (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire). LA PRODUCTION: Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable de la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION: Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## Hommage présidentiel



WILFREDO LEE ASSOCIATED PRESS

**L'AVALANCHE** du Colorado a été reçue par le président Clinton hier à la Maison-Blanche, en l'honneur de sa coupe Stanley de la saison dernière. C'est Joe Sakic, à gauche, qui a présenté au président américain un chandail aux couleurs de l'équipe portant son nom.

## À LIRE LUNDI

## Le scrutateur des minorités

Les Québécois sont en plein processus de décolonisation, estime Eric Schwimmer. L'anthropologue d'origine hollandaise, passionné par les minorités, a publié l'année dernière *Le Syndrome des plaines d'Abraham*, une étude des comportements sociopolitiques des Québécois. À son avis, ces derniers ne suivent ni plus ni moins les traces des Indonésiens et des Papous, d'autres nations colonisées. En entrevue, Eric Schwimmer analyse la question nationale et la valse-hésitation des colons québécois. A lire lundi prochain, en page B 1.

## EN BREF

## La CEQ sera à la table

(PC) — La CEQ vient d'obtenir de ses membres le mandat d'entreprendre des négociations avec le gouvernement concernant le programme de départs volontaires dans le secteur public et parapublic. La CEQ pourra donc officiellement participer à ces discussions, comme la plupart des autres organisations syndicales du secteur public et parapublic, et ce, depuis le début du mois de janvier. En attendant le résultat des assemblées générales, le coordonnateur de la négociation de la CEQ participait aux travaux, mais sous réserve d'une ratification par les membres. L'entente de principe était intervenue en *extremis*, le 18 décembre dernier, mais elle devait par la suite être soumise aux membres des organisations syndicales concernées, lors d'assemblées générales. Cette entente stipule que le gouvernement doit réduire ses effectifs de 15 000 postes équivalents à temps complet d'ici le 1<sup>er</sup> juillet 1997.

## Martin et la pauvreté

Ottawa (PC) — Le ministre des Finances Paul Martin dit que le gouvernement fédéral entreprendra cette année une campagne à long terme sans précédent afin de réduire la pauvreté des enfants. Au cours d'une entrevue accordée à *Ottawa Citizen*, M. Martin a parlé avec passion de la nécessité pour les gouvernements, les entreprises et tous les Canadiens d'unir leurs efforts afin de sortir les enfants de la pauvreté. Environ un enfant canadien sur cinq, soit plus de 1,4 million, vit dans la pauvreté. Et même si le Parlement a adopté en 1989 une résolution pour éliminer la pauvreté des enfants d'ici l'an 2000, le nombre des enfants qui en souffrent ne cesse d'augmenter.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Sur Internet [devoir@cam.org](mailto:devoir@cam.org)  
Agenda culturel (514) 985-3551

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 8h à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)  
Version internet (514) 278-6060  
1-800-563-5665

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor LaSalle, 7743, rue de Boadreau, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement no 0658. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## Robert Archambault au Devoir

## L'homme qui a tendu le balai à Pierre Bourque

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

Le président de Vision Montréal, Robert Archambault, a joué un rôle de premier plan dans la purge orchestrée jeudi par le maire de Montréal, Pierre Bourque.

C'est du moins ce qu'il a été possible de constater à la lumière d'une entrevue faite hier avec M. Archambault, qui préside aux destinées du parti de Pierre Bourque depuis près de quatre mois.

Ce dernier n'est pas tendre à l'endroit de Pierre Goyer et Sammy Forcillo, deux des piliers du comité exécutif qui ont été démis de leurs fonctions jeudi par le maire. Pierre Bourque a justifié sa décision en indiquant qu'il désirait compter sur une «équipe loyale», un «comité exécutif solidaire».

Une avalanche est en effet tombée sur Pierre Goyer et Sammy Forcillo, qui étaient respectivement responsables de l'urbanisme et des finances. Ils sont maintenant de simples conseillers, réfléchissant très sérieusement à leur avenir au sein du caucus de Vision Montréal.

Selon toute vraisemblance, Pierre Goyer a payé de son poste à l'exécutif son escapade à Québec. L'ex-leader parlementaire de Vision Montréal — il a été remplacé hier par Pierre-Yves Melançon — avait rencontré un conseiller du premier ministre.

Compte tenu de la situation d'extrême tension qui prévalait à l'hôtel de ville, M. Goyer avait voulu rassurer les parlementaires à Québec et éviter une éventuelle mise en tutelle de la Ville. L'enquête du Directeur général des élections sur le financement du parti, qui implique directement Pierre Bourque, paralyse depuis le 21 novembre toutes les activités de l'administration municipale.

Pierre Goyer l'a confirmé hier sur les ondes des stations de radio CKAC et CBF. Rien ne va plus à Montréal. Il a notamment révélé que la situation était tellement grave que la rumeur portait aux oreilles des conseillers des noms d'éventuels tuteurs pour la plus grande ville du Québec.

M. Goyer a dit avoir agi dans «une communion d'esprit» en allant à Québec. Il était

le messager que Pierre Bourque a choisi de tuer. À Paul Arcand, de CKAC, il a confié que tout le monde au sein du caucus et du comité exécutif — à l'exception de la présidente Noushig Eloyan — était inquiet.

«Ça va tellement mal! On vient peut-être de retarder de six mois le début d'un grand projet montréalais juste à cause d'un geste sur un 24 heures comme ça parce que le maire a eu une saute d'humeur», a poursuivi M. Goyer. Est-ce que le comité exécutif tel qu'il est composé est capable de gérer la chose? Dans le contexte actuel, non.

De l'avis de Me Archambault, Pierre Goyer a lui-même créé un «vent de panique». «La Ville n'est pas dans un état de crise, affirme-t-il. Le maire a continué à faire son travail et il le fait bien.»

«[Pierre] Goyer à l'état normal, il a de la misère à rester assis sur sa chaise parce qu'il pense que sa chaise, c'est un volcan», a-t-il ajouté.

Quant à Sammy Forcillo, il aurait payé pour ses critiques répétées à l'endroit de Noushig Eloyan. Cette dernière avait hérité de la responsabilité du contrôle des opérations au détriment de Sammy Forcillo. Celui qui s'est toujours présenté comme «loyal sol-

dat» de Pierre Bourque l'avait pris plutôt mal. «M. Forcillo disait toujours qu'il était un loyal soldat, un défenseur du maire», dit M. Archambault. Par ailleurs, il traitait aux fesses de Mme Eloyan. Vous interprétez ça comment? D'un côté, c'est un fidèle soldat, de l'autre, il n'arrête pas de dire que le maire a choisi quel qu'un de pas correct comme présidente du comité exécutif.

Outre ces écarts, les propos tenus par M. Archambault ressemblent étrangement à ceux qu'a servis le maire Bourque aux médias jeudi. «Il faut avoir des gars qui veulent jouer en équipe. C'est ça que le maire dit quand il parle de solidarité, de loyauté», dit-il.

Faisant allusion à notre sport national, M. Archambault a expliqué que l'entraîneur d'une équipe de hockey essaie de faire jouer ses meilleurs éléments — «ceux qui vont compter le plus de buts». «C'est ce que M. Bourque essaie de faire.»

Robert Archambault, président de Vision Montréal, manie habilement la métaphore. Homme d'action, cet avocat dans la jeune cinquantaine avait promis, avant les Fêtes, que 1997 serait l'année où Vision Montréal allait «se mettre en branle et se manifester».

M. Archambault avait notamment suggé-

ré de possibles changements au sein de l'équipe du maire Bourque — advenant que ce dernier soit blanchi par le Directeur général des élections. «Ça doit exister, une ligne de parti», lançait-il.

Les événements des derniers jours semblent prouver que les idées avancées par Me Archambault font écho à l'hôtel de ville. Il le dit lui-même: il ne trouve pas deux mois trois oreilles attentives lorsqu'il s'adresse à Pierre Bourque.

MM. Goyer et Forcillo réfléchissaient toujours à leur avenir hier pendant que les conseillers de l'opposition se livraient à toutes sortes de tractations pour contrecarrer Pierre Bourque. C'est le conseil municipal qui doit se prononcer lundi sur les changements au sein du comité exécutif.

Selon Daniel Boucher, un conseiller indépendant, il est temps que les «insatisfaits» au sein de Vision Montréal «se lèvent et se prononcent contre [Pierre Bourque] afin de gouverner à l'hôtel de ville avec une nouvelle majorité». La motion de Pierre Bourque pourrait être renversée si les 15 conseillers de l'opposition, Pierre Goyer, Sammy Forcillo et... neuf autres élus de Vision Montréal s'y opposent. La partie est loin d'être gagnée.

Dans le cas de Pierre Goyer, la rupture semble consommée. Il remettait ouvertement en cause hier le leadership de Mme Eloyan. Et après avoir travaillé pendant plus de deux ans avec Pierre Bourque, il se disait incapable d'affirmer que le maire avait la capacité de gérer la ville. «Les gens de Québec sont inquiets [...] il va falloir commencer à lancer des signaux de changements importants, beaucoup plus importants que celui qu'il a fait hier», a lancé M. Goyer à Paul Arcand, ce qui pourrait être interprété comme une main tendue à l'opposition.

«Tous ceux qui ont manifesté leur inquiétude ont frappé le mur de l'insouciance des plus hautes autorités», a poursuivi M. Goyer. Pierre Bourque dit qu'il n'y a pas de problème, [il] répète ad nauseam que tout va bien. Ce n'est pas le cas.»

La Ville de Montréal n'a plus de force politique et elle est devenue incapable de négocier avec les gouvernements supérieurs, a-t-il conclu.

## MONTRÉAL Démarches

SUITE DE LA PAGE 1

ne, Jean-Claude Gobé refuse pour l'instant de dévoiler ses intentions. Il précise que les démarches dont il a fait l'objet ne sont pas venues uniquement de libéraux. Des hommes d'affaires et des représentants d'organismes communautaires lui ont également fait des propositions. Il ne dit pas qu'il est intéressé mais qu'il écoute avec intérêt les arguments que l'on lui fait valoir.

La députée libérale de Marguerite-Bourgeoys, Liza Frulla, a également été contactée mais elle préfère pour l'instant ne pas commenter l'affaire. Critique de l'opposition en matière de relations de travail, Jean-Claude Gobé a

été sur le devant de la scène lors de la dernière session parlementaire. Pour sa part, Mme Frulla est depuis longtemps associée au dossier de Montréal et, à quelques reprises en Chambre, elle est parvenue à déstabiliser le ministre responsable Serge Ménard.

Les deux députés libéraux ont dans le passé eu des divergences sur des questions touchant les activités économiques de Montréal. Ainsi, à l'occasion d'un caucus à la mi-décembre, ils se sont opposés à propos du projet ministre Rémy Trudel de réduire les taxes foncières du Centre-Montréal. Liza Frulla y était favorable alors que Jean-Claude Gobé a vigoureusement exprimé son désaccord.

## UQAM Quatre pistes

SUITE DE LA PAGE 1

pour explorer de nouvelles collaborations possibles. Et de nombreuses ententes existaient déjà entre l'université de la montagne et celle du centre-ville.

«Pour un système universitaire de meilleure qualité, nous avons avantage à mieux travailler en commun», précise Mme Leduc.

En août, il a donc été convenu d'établir l'inventaire des collaborations existantes, et par la suite les vice-recteurs respectifs ont reçu le mandat formel de suivre les secteurs plus «porteurs».

Les deux parties doivent se revoir à la fin de l'hiver pour évaluer les dossiers qui ont avancé.

Pour le moment, les dirigeants des deux institutions explorent quatre «pistes», disent-ils: faciliter la mobilité étudiante entre les deux universités, développer le corps professoral de façon complémentaire, procéder à des acquisitions documentaires et échanger des services de type administratif.

En ce qui concerne la mobilité étudiante, Paule Leduc constate que les règlements pédagogiques entre établissements peuvent freiner la collaboration. «La progression dans un programme n'est pas nécessairement la même dans chaque établissement, explique-t-elle. Il nous faut mieux harmoniser les horaires, les équivalences, et les départements sont invités à se concerter sur l'alternance de certains cours.»

On veut ainsi permettre à un étudiant inscrit dans une université de s'inscrire facilement à des cours dans l'autre université, dans le cadre de cette même formation. L'entente prévoit également de mieux se répartir les spécialités.

En ce qui a trait à la deuxième piste, puisque les universités ne pourront embaucher qu'un petit nombre de professeurs au cours des prochaines années, elles devront maintenant s'entendre pour embaucher des professeurs sur une base de complémentarité.

Ainsi, si chaque université veut embaucher un spécialiste dans une discipline

donnée, on pourrait décider de la partager.

Paule Leduc convient qu'il s'agit là d'un esprit tout à fait nouveau, «qui va à l'encontre de nos pratiques habituelles» et qui remet en question, entre autres, «les traditions de chacune des universités».

Mais le message est lancé: «Nous encourageons de manière institutionnelle nos départements à se parler, ajoute-t-elle. Si nous ne collaborons pas mieux, nous nous isolerons.»

L'entente prévoit aussi d'identifier les systèmes de gestion dont il serait opportun de partager l'usage.

Paule Leduc donne l'exemple de logiciels sophistiqués développés séparément (par exemple, pour la gestion des inscriptions) qui pourraient, à l'avenir, être développés en commun.

Paule Leduc ne cache pas que pour parvenir à une véritable collaboration, des obstacles structurels très importants devront être surmontés.

Le premier obstacle, «c'est la structure même de financement des universités», explique-t-elle. Actuellement, nous recevons

plus d'argent si nous avons plus d'étudiants. Cette situation encourage donc la concurrence plutôt que la complémentarité: nous sommes tous plus ou moins dans la course aux étudiants. Tant et aussi longtemps que nous n'aurons pas revu la forme de financement, nous n'arriverons pas à une véritable forme de complémentarité totale.»

La rectrice de l'UQAM souligne en passant que le ministère de l'Éducation «pourrait nous donner des encouragements financiers à la collaboration», histoire de contrebalancer le mode actuel de financement.

Il existe un autre obstacle, d'ordre «idéologique» celui-là: Paule Leduc se dit très consciente que la gestion de complémentarité de plus en plus poussée pourrait éventuellement menacer l'identité de chacune des universités. «Il ne faut pas que ce rapprochement finisse par unifier les universités à un tel point qu'il y ait uniformisation de la pensée. Les universités sont des lieux de pensée critique, et le choc des idées est salutaire. Il nous faudra donc être très vigilants», conclut-elle.

## Programmes: les recteurs se mettent au travail

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

Pendant que l'UQAM et l'Université de Montréal se rapprochent, la Conférence des principaux et des recteurs des universités (CREPUQ) est en train de mettre la dernière main à sa «Commission des universités sur les programmes», qui sera dirigée par l'ancien sous-ministre à l'Enseignement supérieur Léonce Beupré, a appris *Le Devoir*.

Cette commission, dont la composition et le mandat seront rendus publics dans deux semaines, bénéficiera également des services de Claire McNicoll, vice-rectrice aux affaires publiques à l'Université de

Montréal, prêté par son institution universitaire pour agir comme secrétaire générale de la commission.

Dans leur rapport final les États généraux sur l'éducation avaient pressé la ministre Pauline Marois de mettre sur pied une commission multipartite sur la mission, l'organisation et le développement du réseau universitaire.

En annonçant sa réforme de l'éducation en octobre le ministre de l'Éducation avait préféré retenir l'initiative de la CREPUQ, qui avait elle-même proposé de créer une commission sur la répartition des programmes entre les différentes universités.

Il est clair qu'avec une telle proposition la CREPUQ voulait conserver le contrôle de toute refonte potentielle du réseau uni-

versitaire.

La nouvelle commission de la CREPUQ devra donc analyser la pertinence de chaque programme universitaire, et la complémentarité entre les établissements.

Claire McNicoll a déclaré hier au *Devoir* que l'opération sera menée avec beaucoup de sérieux et pourrait même durer quelques années. «Pour le moment il n'y a pas de délai» dit-elle. La commission logera dans des bureaux adjacents à ceux de la CREPUQ à Montréal.

Par ailleurs, la Fédération québécoise des professeurs d'université (FQPPU) écrivait à la CREPUQ le 11 décembre dernier pour se plaindre de la façon dont la commission se mettait en place.

La FQPPU remarquait que la commis-

sion recrutait elle-même les membres qui la composeraient, et que les professeurs ne pouvaient désigner leurs propres représentants selon les mécanismes qui leur sont propres. La FQPPU déplorait également que le mandat de la commission ne soit ni discuté, ni élaboré par l'ensemble des parties avant d'être mis en œuvre.

On en saura plus d'ici la fin du mois sur cette polémique.

Quant à la rectrice de l'UQAM Paule Leduc, elle ne voit pas de contradictions entre le flirt Université de Montréal-UQAM, et la démarche amorcée par la CREPUQ. «Nous prenons les devants, dit-elle. La complémentarité doit se faire au niveau du réseau, mais elle peut également s'amorcer au niveau bilatéral.»

## ROCK Clins d'œil

SUITE DE LA PAGE 1

chaque instant, dans chaque être, dans le plus petit fait divers... l'histoire d'une main coupée par exemple.

«What do you call love?», demande Nick à Priscilla qui lui répond «Turning time around, that is what love is». Les figures inquiétantes qui poursuivent le docteur Procopius ont l'allure de gigantesques métromomes. Car, citant Lewis Carroll, Wilson rappelle que «le temps n'admet pas qu'on veuille le marquer comme du bétail».

## Discours parallèle

Le style minimaliste et détaché de Lou Reed sied ici parfaitement au jeu tout en retenue et en froideur apparente des comédiens. Wilson dit s'être inspiré de Marlene Dietrich qu'un journaliste interrogea un

jour au sujet de sa froideur sur scène. «Vous n'avez pas écouté ma voix», répondit-elle.

«Marlene Dietrich [...] avait des mouvements très formels, glacés, et sa voix au contraire pouvait être très chaude, torride, écrit Wilson dans *Time Rocker*, publié chez Christian Bourgois. Il se passait alors une chose étrange et belle entre ce qu'on entendait et ce qu'on voyait. Trop souvent, ce que je vois sur les scènes est une illustration de ce que j'entends, ce que je vois ne fait que seconder ce que j'entends.»

Père spirituel d'un Robert Lepage et de nombreux autres metteurs en scène, Bob Wilson combat depuis 25 ans le naturalisme et la psychologie au théâtre. Depuis cette époque où Aragon, après une représentation du *Regard du sourd*, confia n'avoir «jamais rien vu de si beau en ce

monde». Pour lui, le muscle entend aussi bien que l'oreille et les comédiens ne sont pas que des récitants. L'image n'illustre pas et tient souvent un discours parallèle.

*Time Rocker* fourmille de clins d'œil. Qu'il s'agisse des allusions à l'Allemagne expressionniste et à l'Europe centrale. Wilson dit s'être aussi bien inspiré du jeu de main de Charlie Chaplin que de celui d'une petite fille de deux ans de l'Opéra de Pékin, capable de faire 750 mouvements différents avec sa manche.

Les éléments de la trilogie ont eu jusqu'ici une vie scénique indépendante. Mais Bob Wilson caresse le projet de présenter un jour ces histoires, différentes par le contenu et la forme, dans leur intégralité. Il voudrait même les enchaîner les unes dans les autres pour démontrer, dit-il, que

«l'apparente absence de relation, ou même l'opposition des œuvres entre elles est précisément ce qui les relie».

On connaît depuis longtemps la mécanique wilsonnienne. Pourtant, elle fonctionne ici parfaitement. Comme d'habitude, le «magicien de Waco» (le mot est du metteur en scène Heiner Müller) ne cesse de jouer des ralents et du silence pour interrompre le rythme fou de son histoire. On retrouve le même déhanchement entre les images parfaitement léchées de Wilson et le son écorché des guitares de Lou Reed. Les costumes cosmiques de Frida Parmeggiani prolongent les personnalités comme pour allonger à l'infini leur action dans le temps. Une action qui se poursuit longtemps, longtemps, après que le rideau du petit théâtre de l'Odéon fut retombé.